

Le Chenois

JOURNAL ET ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DES TROIS-CHÊNE

février 2026 • n°22

Retrouvez-nous sur:
lechenoisjournal.ch

Quartiers
d'hiver

Ils nous ont fait confiance en 2025

En ce début d'année 2026, nous tenons à remercier ici tous nos annonceurs, et en particulier tous ceux qui ont mis une insertion publicitaire dans l'édition 2025-2026 de l'Annuaire officiel chênnois. Il s'agit de:

Rosset Immobilier • IMAD • Convive • AXA • Garage Tanner & Weber HONDA • La Ressourcerie • Change Migros • La Caf' • Le Nautica • Migros Restaurant Take away • Centre d'informations familles genevefamille.ch • Accademia d'Archi • Apprendre! • Atelier des 4 Terres • Bubbles crèches • Cours de cirque Cirquenchêne • Ecole "La Marelle" • Ecole bilingue Montessori "Little Friends" • Ecole "The Montessori School Geneva" • Institut Florimont • Medit'Art - Ecole de dessin et de peinture • Music En Anglais • Delbiaggio • Del Bon • Morzier S.A. • Le Nouveau Prieuré • Association Koala • ATAR Roto Presse SA • MDP Formation informatique • Batilor S.A. • Spinelli S.A. • Atelier J.-M. Staudhammer • Arhol Entreprise • Busulini, Optique Thônex • Pompes Funèbres Générales Genève S.A. • Pressing du Vieux-Chêne • Ambrosio S.A. • Dallais S.A. • Pool Sanit Sàrl • ACR Physio - Rudi Ceola • Association Love Therapy Zero • Centre de Santé et pharmacie Belle-Terre • Ghinet - Aptitude physio et zoothérapie • Hirslanden Clinique des Grangettes • Medimove • Pharmacie Amavita Chêne-Bourg • Pharmacie Amavita Tronchet • Pharmacie de Chêne-Bougeries • Pharmacie du Chêne-Vert • Pharmacie Sun Store Chêne-Bourg CEVA • Florence Röthlisberger-Thurler (hygiéniste dentaire) • Marie-Josée Stricker (podologue) • Yuko Doucet Nagai - Tai Chi Chuan • Thérapie 3 Chênes • Verybleu • Vinh MTC • Centre Sportif Sous-Moulin • Chênnois Handball • Ecole de natation de Thônex • I-Dance • Karaté Club Thônex • Piscine de Thônex • UGS-Chênnois Tennis de Table • Chronic • V. Guimet Fils S.A. (urgences 24h/24h et vidanges) • Vive les Vacances!

Sommaire

POINTS FORTS	3
POINTS COMMUNS	4
INFORMATIONS OFFICIELLES	
CHÊNE-BOUGERIES	7
CHÊNE-BOURG	8
THÔNEX	9
AMÉNAGEMENT / URBANISME	10
ENVIRONNEMENT / BIODIVERSITÉ	16
SÉCURITÉ / AFFAIRES SOCIALES	19
CULTURE	20
SPORTS	25
REPORTAGES / ACTUALITÉS	28

Signification du système de couleurs

■ = Chêne-Bougeries ■ = Chêne-Bourg ■ = Thônex

Le mot de la Rédaction



Prêts à vivre 2026 en notre compagnie? Alors, c'est parti! De notre côté, nous avons débuté l'année par les traditionnelles cérémonies de vœux des autorités chênnoises qui nous ont permis d'aller au contact de notre lectorat. Ces moments d'échange sont essentiels, car ils nous permettent d'enregistrer les remarques et éventuels besoins de la population chênnoise en matière d'information. La rencontre avec les nouveaux habitants est particulièrement intéressante: ceux-ci n'hésitent pas à nous confier combien nos publications peuvent être utiles à leur installation dans les Trois-Chêne... et c'est tant mieux! *Le Chênnois* se doit d'être un facteur de cohésion et d'intégration pour nos communiens et apporter des réponses rapides à leurs besoins quotidiens. Et ça tombe bien: toute l'équipe du *Chênnois*, Comité et Rédaction réunis, est prête à relever ce défi à vos côtés!

Kaarina Lorenzini,
Rédactrice en chef

PUBLICITÉ

Accademia d'Archi
ÉCOLE DE MUSIQUE

ÉCOLE DE MUSIQUE
dès 4 ans et adultes

VIOLON - VIOLONCELLE - CONTREBASSE
ALTO - INITIATION MUSICALE
SOLFÈGE

153, route de Chêne
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 751 26 76
www.accademia-archi.ch

Avec le soutien de

Impressum

Journal et organe officiel des communes des Trois-Chêne - N° 22

Editeur responsable: M. Olivier Urfer Rédaction: Kaarina Lorenzini (rédactrice en chef) et Yann Pezzuchi Jolissaint (assistant de direction): redaction@lechenois.ch - T. 022 349 24 81 Ont collaboré à ce numéro: Elise Gressot, Maelle Rigotti, Philippe Berger, Olivier Petitjean et Marc Furrer. Publicité: pub@lechenois.ch Adresse postale: Case postale 145 - 1225 Chêne-Bourg Maquette et mise en pages: Siska Audeoud, Hadès graphisme Impression: Atar Roto Presse SA Tirage: 19'650 exemplaires Distribution: La Poste Prochaines parutions: Journal N°23 et L'Extra N°577: distribution du 25 au 27 mars 2026.



Le Chênnois, un journal engagé dans la protection de l'environnement Certification myclimate (imprimé climatiquement neutre). Impression sur papier FSC et fabrication sur un seul site (émissions de CO2 limitées). Distribution 100% locale, directement de la Poste de Montbrillant aux foyers chênnois.

Photo de couverture: ©K. Lorenzini

■ Les Ondes en musique

Après un premier concert salué par le public, Les Ondes – nouvelle formation héritière de l'esprit Orchestre Buissonnier qu'elle portera vers de nouveaux horizons – vous donne rendez-vous en mars pour découvrir deux univers musicaux accessibles à tous.

Pour la première fois, l'orchestre **Les Ondes** a enchanté la salle communale J.-J. Gautier lors du traditionnel Concert de l'An. Sous la baguette de Nandingua Bayarbaatar, cheffe d'orchestre et violoniste formée à la Haute école de Musique de Genève, la soirée a révélé une artiste capable de faire dialoguer les styles avec finesse, portée par des musiciens en parfaite harmonie. Le prochain rendez-vous est fixé au **24 mars**, toujours à la salle Gautier, pour le **Concert de printemps**. Au programme : *Pierre et le Loup* de Prokofiev, une œuvre idéale pour éveiller les plus jeunes à la ma-

gie des instruments, et le célèbre *Quatuor américain* de Dvořák, présenté dans sa version originale et dans un arrangement inédit pour quintette à vent. Ne manquez pas une occasion unique de voyager entre récit enchanteur et relecture inventive d'un chef-d'œuvre.

+ d'informations

Mardi 24 mars à 20h – salle J.-J. Gautier
Billetterie : chene-bougeries.ch/culture/billetterie

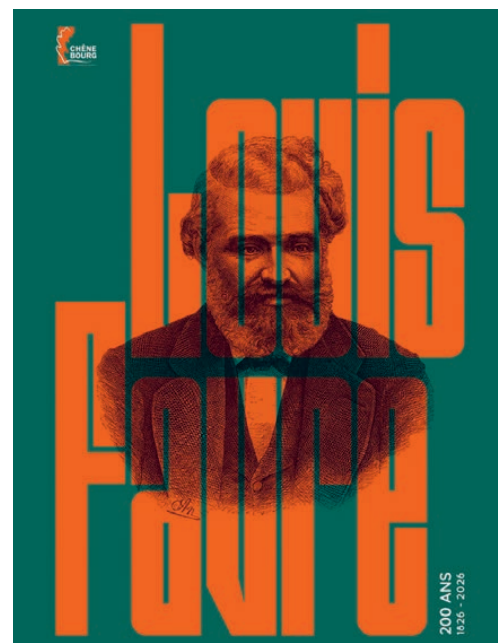


■ Une année à la rencontre de Louis Favre

Le 28 janvier 2026 a eu lieu la cérémonie commémorative de l'anniversaire de Louis Favre. L'événement s'est tenu sur la place Favre, en présence des autorités communales.

Ce moment de recueillement et de partage a marqué le début d'une série de manifestations et de rendez-vous proposés à la population tout au long de l'année 2026, afin de rendre hommage à Louis Favre et de mettre en lumière son héritage, en tenant compte des différents aspects de son parcours. En vue de marquer l'événement, la mairie a imprimé une série de cartes postales à l'effigie du célèbre ingénieur. Le visuel, imaginé par la graphiste Natalie Bindelli

de *Blou Design*, s'appuie sur les couleurs identitaires de la Commune et une typographie contemporaine pour encadrer avec sobriété le portrait gravé de Louis Favre. Ces choix graphiques confèrent à l'ensemble une énergie moderne, qui relie respectueusement passé et présent. Cette illustration accompagnera les différents événements autour du bicentenaire de Louis Favre. La carte postale est disponible gratuitement à la réception de la mairie.



■ Des bancs comme outil de mémoire et de partage



C'est à l'occasion de la soirée des vœux du Conseil administratif, le 8 janvier dernier, que la deuxième lauréate de la Bourse culturelle décernée par le Fonds d'art de la Ville de Thônex, a été révélée. Il s'agit de l'artiste Caroline Cuénod, récompensée pour son projet *Les bancs souvenirs*. À la fois artistique et participatif, ce projet propose de transformer les bancs publics en lieux de mémoire et de partage. En allant à la rencontre des habitantes et habitants de Thônex, l'artiste recueille leurs souvenirs en s'installant avec eux sur les bancs de la ville. Ces témoignages donneront naissance à des récits audio accessibles grâce à des QR codes gravés

sur des plaques apposées sur les bancs concernés. Les promeneurs pourront ainsi, au détour d'une balade, découvrir des fragments de mémoire locale et se laisser porter par des anecdotes intimes, drôles ou émouvantes, témoignant du lien entre les habitants et leur commune. Réalisatrice de films documentaires et de podcasts et historienne de formation, Caroline Cuénod a séduit la commission du Fonds d'art par son approche humaine et sensible du patrimoine. La Bourse culturelle, dotée d'un montant maximal de CHF 10'000.-, lui permettra de concrétiser et promouvoir ce projet de valorisation de la mémoire collective.

Nouveau mode d'accès automatisé aux ESREC



Mon Pass ESREC
Scannez ce QR code pour créer votre Pass ESREC ou rendez-vous sur le site www.espaces-de-recuperation.ch

N'attendez pas et créez votre Pass ESREC dès maintenant!
Ce nouveau mode d'accès sera obligatoire dès le 1^{er} février 2026.

Comment ça fonctionne ?

- 1 Créez votre compte en indiquant vos coordonnées personnelles (nom, prénom, email, téléphone et adresse)
- 2 Validez votre domicile en choisissant une de ces méthodes :
 - Indiquez votre numéro client SIG pour une validation immédiate
 - Soumettez un document officiel pour une validation dans les 7 jours suivants l'envoi
- 3 Indiquez l'immatriculation du véhicule avec lequel vous vous rendez aux ESREC
- 4 Validez votre compte et recevez votre QR code personnel
- 5 Conservez le QR code de manière digitale ou sur papier
- 6 Présentez votre QR code à la borne à l'entrée de l'ESREC




COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

Dès le 1^{er} février 2026 : Pass ESREC obligatoire pour accéder aux Espaces de récupération !

À partir du 1^{er} février 2026, l'accès aux Espaces de récupération (ESREC) de La Praille, Châtillon et des Chânats se fera uniquement au moyen d'un QR Code personnel.

Rendez-vous sur : espaces-de-recuperation.ch pour créer votre Pass ESREC.

La démarche est très simple, il suffit d'indiquer :

- Ses coordonnées personnelles: nom, prénom, adresse et téléphone,
- La plaque d'immatriculation du ou des véhicules avec lesquels vous vous rendez aux ESREC,
- Le numéro de client SIG (ou un autre document officiel) afin de valider le compte.

Le QR code sera alors généré automatiquement. Celui-ci pourra ensuite être utilisé directement à la barrière d'accès depuis un smartphone ou imprimé et laissé dans le véhicule. Une phase de transition est en place jusqu'à l'entrée en vigueur du Pass: la barrière des ESREC s'ouvrira même si la personne n'a pas encore généré son QR code. Du personnel est également disponible sur place pour aider à la création du compte.

Retrouvez sur le nouveau site internet espaces-de-recuperation.ch toutes les informations utiles sur les ESREC: horaires, adresses, déchets acceptés et FAQ.

PUBLICITÉ

GHC

GREEN HAND CONCEPT
CONCEPTION / PAYSAGE / PISCINE / ENTRETIEN



EXIGEZ PLUS DE VOTRE JARDIN. ENSEMBLE, DONNONS VIE À VOTRE PROJET !

info@ghc.sarl
T. 022 347 04 05
Chemin de Sous-Ville 36
1226 Thônex



AMBROSIO S.A.

**CHAUFFAGE POMPES À CHALEUR
PANNEAUX SOLAIRES**

2, route de Jussy
1225 CHÊNE-BOURG
info@ambrosiosa.ch

DÉTARTRAGE CHAUFFE-EAU
TRAITEMENT D'EAU

Tél. 022 349 85 77
www.ambrosiosa.ch

24h/24 - 7j/7


PFG
POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
Maison Funéraire - Prévoyance
CAROUGE - PETIT-LANCY

Tél. 022 342 30 60 www.pfg-geneve.ch

Destruction des nids de chenilles processionnaires

Si votre propriété abrite des chênes ou des pins, ceux-ci peuvent potentiellement être colonisés par des chenilles processionnaires!

Larves d'un papillon de nuit, les chenilles processionnaires éclosent de mars à la fin mai. Les poils de la chenille processionnaire sont urticants et très allergènes. En cas de contact direct ou indirect, des atteintes peuvent être portées au niveau cutané, respiratoires, oculaires ou provoquer d'autres réactions allergiques.

Les chenilles processionnaires peuvent créer des troubles particulièrement sévères aux enfants et aux personnes asthmatiques, ainsi que chez les chiens et les chats, nécessitant une intervention médicale.

Les poils urticants des chenilles processionnaires étant facilement dispersés dans le vent, il est du devoir citoyen de chacun d'en protéger non seulement ses proches, mais également son voisinage.

Les propriétaires ont l'obligation de surveiller l'état de leurs arbres et, en cas de présence confirmée de chenilles processionnaires, de faire enlever et détruire les nids. Il est recommandé de confier cette intervention à une entreprise de paysagisme ou de soins aux arbres.

Pour tout renseignement complémentaire : ge.ch/chenilles-processionnaires

Permanence juridique 2026 ouverte aux habitants des Trois-Chêne

Cette permanence est destinée aux habitants des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, notamment sur les baux à loyer, le divorce, le droit du travail, les successions et testaments, les assurances sociales, les contrats de mariage, les démarches administratives.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent les jeudis :

• 5, 12, 19, 26 mars • 23, 30 avril
• 7, 21, 28 mai • 4, 11, 18, 25 juin • 9, 23 juillet
• 13, 20 août • 3, 17, 24 septembre
• 1, 8, 15, 29 octobre • 5, 12, 19, 26 novembre
• 3, 10, 17 décembre

Mairie de Chêne-Bourg,
avenue Petit-Senn 46, de 16h à 18h.

Tarif de la consultation : CHF 25.-,
à régler **directement à la mairie lors de la réservation.**

Plus de renseignements au T. 022 869 41 10.



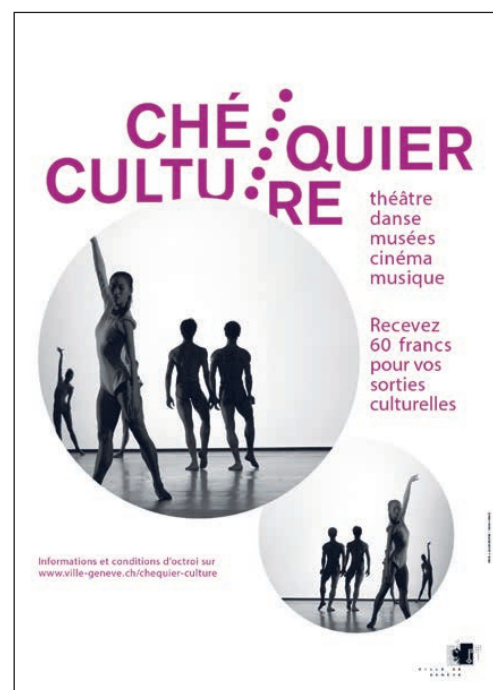
Trois Chêne Emploi

Structure d'aide à l'insertion professionnelle destinée aux habitants des Trois-Chêne et des communes partenaires d'Arve et Lac.

Horaires :

lundi-jeudi sur rdv, 8h30-12h
et 13h30-16h30. Fermé le vendredi.
Rue du Gothard 13 - 1225 Chêne-Bourg
T. 022 348 45 72
contact@3chene-emploi.ch

Chéquier Culture



Parmi les différentes mesures financières qu'il met en place, le Département de la culture et de la transition numérique propose un chéquier culture pour les personnes à revenus modestes, afin que chacun profite de l'abondante offre culturelle à Genève.

En 2026, les communes des Trois-Chêne offrent des chèques culture d'une valeur de CHF 60.-.

A employer individuellement ou cumulés dans leur totalité. Les chèques sont nominatifs, intransmissibles et valables durant l'année en cours. Vous pouvez les utiliser directement pour payer aux caisses de l'une des nombreuses institutions partenaires en 2026.

Renseignements :

ville-geneve.ch/chequier-culture

Médaille pour chiens

Tous les chiens âgés de plus de 6 mois domiciliés dans le canton de Genève doivent être porteurs de la marque de contrôle dès le 1^{er} avril de l'année en cours. La marque de contrôle est valable une année, soit jusqu'au 31 mars de l'année suivante. Elle doit être acquise à la mairie de la commune de domicile en présentant les documents suivants :

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS
- l'attestation d'assurance responsabilité civile spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année 2026
- le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide.

Le chien devra également être porteur d'une **plaque** à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmet les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale. Cette dernière établit les bordereaux d'impôt et les notifie directement par poste aux détenteurs de chiens.

Nouveaux propriétaires

Les personnes qui prennent un chien pour la première fois doivent faire enregistrer leurs informations personnelles auprès de leur **commune de domicile** avant de pouvoir faire inscrire leur chien par leur vétérinaire. De plus, tout changement de détenteur, l'exportation d'un chien à l'étranger, ainsi que la mort de l'animal doivent être communiqués à la banque de données.

Autres informations : www.amicus.ch

Bibliobus

Emplacements et dates par commune

■ **Devant l'EMS Clair Bois-Gradelle**
chemin du Pré-du-Couvent 3A
Plusieurs mercredis par mois, de 15h à 18h
Prochaines dates : 18 février, 4 et 18 mars.

■ **Place Favre**
Tous les mardis de 15h à 18h,
sauf les 18 et 25 juillet, 1^{er} et 8 août
et 26 décembre (jours fériés et
de fermetures annuelles)

■ **Place de Graveson**
Tous les vendredis de 14h à 17h,
sauf les jours fériés et les jours
de fermeture annuelle

Plus de renseignements :

T. 022 418 92 70,
ou : bm-geneve.ch/bibliotheques

Pierre Del Bon

ELECTRICITE • TELEPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE

1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards • TÉL. 022 348 56 06
e-mail : info@delbon.ch

Aïkido
Takemusudojo

Ecole d'Aïkido

La Voie de l'Harmonie

La Grabelle
2 cours gratuits à l'essai
Informations sur :
www.takemusudojo.ch




FERBLANTERIE
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES

PERUCCA SERGE
Successeur de Pierre Perucca

Chemin de Grange-Canal 4
1224 Chêne-Bougeries
Tél. : +41 (0)22 736 46 96
info@peruccaserge.ch
www.peruccaserge.ch



G. BUSULINI

OPTIQUE THONEX

Depuis 1979

123B, rue de Genève
1226 Thônex-Moillesulaz
E-mail : thonexoptic@bluewin.ch

Tél. 022 348 26 10
www.optiquethonex.ch



Auberge Communale de Thônex



Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE
Tél. 022 348 76 70

Nicolas et Alain Akar
e-mail : info@aubergedethonex.ch - www.aubergedethonex.ch
Ouvert 7/7 de 11h à minuit
Service jusqu'à 22h30 - Parking assuré



Thônex

CENTRE COMMERCIAL

Votre destination shopping, loisirs, et détente au cœur de votre quartier préféré !

SANITAIRES - FERBLANTERIE
INSTALLATIONS, DEPANNAGES ET ETUDES DE PROJETS

DALLAIS SA

26, av. Petit-Senn
1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91
F : 022 348 20 28
www.dallais.ch

1978-2023
45 ANS

nos véhicules roulent au gaz naturel

Plus d'une vingtaine de boutiques vous attend !

et plus encore !

SUIVEZ-NOUS SUR @THONEX_CC PLUS D'INFOS SUR THONEX-CENTRE.CH




ABDF
Bonadei & Chassot

Route des Jurets 51
1244 Choulex
022 349 53 77
079 624 73 12
info@abdf.ch
soins-arbres-geneve.ch

*Les arbres,
un métier,
une passion...
depuis plus
de 40 ans!*

ASSA
Entreprise membre de la Charte de Qualité de l'Association Suisse de Soins aux Arbres

Conseil municipal

Synthèse de la séance ordinaire du 27 novembre 2025

Budget 2026

Réuni en séance plénière le 27 novembre 2025, le Conseil municipal a décidé d'approuver le budget de fonctionnement 2026. Par ailleurs, il a décidé de fixer le taux des centimes additionnels pour 2026 à 32 centimes. Le budget ainsi voté présente un montant de CHF 84'480'878.- aux charges et de CHF 94'698'302.- aux revenus.

Contribution au fonds intercommunal de développement urbain (FIDU)

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit de CHF 1'531'100.- pour le versement d'une contribution au FIDU destiné au subventionnement des infrastructures

publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement

Le bilan, au 31 décembre 2024, et le compte de pertes et profits 2024 de la Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement, ainsi que le rapport de contrôle y relatif, établi par la Société Fiduciaire Berney Associés Audit SA ont été approuvés par le Conseil municipal à l'unanimité.

Acquisition d'un véhicule

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité

de modifier le but de l'acquisition du véhicule prévu au point n°1 de la délibération votée le 8 février 2024 (ouvrant un crédit de CHF 400'000.- pour l'acquisition d'un véhicule pour la compagnie des sapeurs-pompiers) dans le sens où l'acquisition du véhicule sera destinée au service de la voirie et non à la compagnie des sapeurs-pompiers.

Plan directeur cantonal 2030

Le projet de 4^e révision du plan directeur cantonal "Genève 2030" dans sa version de mars 2025 soumise à la consultation des communes genevoises et des territoires voisins a été approuvé sous forme de résolution.

Synthèse de la séance ordinaire du 18 décembre 2025

Maison sise chemin Castan 9

Un crédit d'investissement et de financement d'un montant de CHF 570'000.- a été voté afin de réaliser les travaux en vue de l'accueil des futurs occupants de la maison (Ludothèque, Horizons nouveaux).

Centre sportif Sous-Moulin – DT 204

Un crédit d'investissement et de financement d'un montant de CHF 75'000.- a été voté afin de permettre la rénovation des courts de tennis 1 et 2 du Centre sportif Sous-Moulin (CSSM) selon le descriptif du dossier technique DT 204.

Ouverture d'un crédit complémentaire pour divers crédits d'engagement

Le Conseil municipal a décidé d'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de CHF 2'051'127,44 pour couvrir les dépassements suivants:

- L'extension de l'école de Chêne-Bougeries: CHF 1'137'565,42
- Réfection du terrain de tennis de Claparède: CHF 14'636,45
- Construction d'une crèche modulaire: CHF 445'748,37
- Mise en séparatif collecteur - ch. De-La-Montagne CHF 158'228,90 - Etape 1

- Mise en séparatif collecteur - ch. De-La-Montagne: CHF 122'140,20 - Etape 2
- Café de la Fontaine et Arcade 21-23: CHF 83'476,07
- Assainissement extérieur et démontage du fenil: CHF 89'332,03.

Plus d'informations:

chene-bougeries.ch/municipal-2025-2026

Prochaines séances

Jeudi 19 février, à 20h30

Jeudi 26 mars, à 20h30

Villa Sismondi, route du Vallon 4

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries et Voiron

- Formalité de l'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge et Puplinge.
- Demande de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant des mois de novembre et décembre 2025:

Naissances: 110 • Mariages: 5 • Décès: 37

Abonnement TPG subvention communale

En 2026, la Commune de Chêne-Bougeries poursuit son soutien en octroyant une participation financière de **CHF 200.-**:

- aux juniors entre 18 ans et 24 ans inclus dont l'abonnement n'est pas pris en charge par le canton
- aux seniors dès l'âge de l'AVS, en complément de la subvention cantonale à faire valoir sur l'achat d'un abonnement annuel de transports publics.

Informations relatives aux demandes de subventions communales:

chene-bougeries.ch/subventions-tpg ou au guichet de la mairie, route de Chêne 136.

Cartes journalières 2^e classe de la CGN

400 cartes, sous forme de contremarques, permettant de naviguer à volonté sur le lac pendant toute une journée en 2^e classe sont gracieusement offertes par la Commune de Chêne-Bougeries.

Ces cartes sont disponibles à la réception de l'administration communale (Mairie de Chêne-Bougeries, route de Chêne 136).

Conditions d'utilisation

- Cartes valables une année dès la date d'émission, sur toutes les lignes de transport, à l'exception des week-ends de juillet et août
- Offre exclusivement destinée aux habitants de Chêne-Bougeries
- 2 cartes maximum par habitant par année
- Aucune réservation.

Les contremarques doivent être échangées à la caisse d'un débarcadère ou à bord du bateau. Elles donnent accès au restaurant situé en 1^{ère} classe uniquement sur réservation au préalable auprès de la Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman.

Carte journalière dégriffée "Commune" CFF

La Commune de Chêne-Bougeries propose des cartes journalières dégriffées "Commune" exclusivement à ses habitants.

- L'achat des cartes disponibles s'effectue obligatoirement à la **réception de l'administration communale** - Mairie de Chêne-Bougeries, route de Chêne 136.
- Les cartes nominatives peuvent être vendues de 6 mois à un jour avant la date de voyage souhaitée.

Subvention communale: Un rabais de 50% est accordé uniquement sur le prix d'une carte journalière en 2^e classe et aux habitants possédant un abonnement CFF demi-tarif.

Prix: Avec la carte journalière dégriffée Commune, les personnes voyagent une journée entière dans toute la Suisse à partir de CHF 39.- (avec un abonnement demi-tarif) ou de CHF 52.- (sans demi-tarif), dans le rayon de validité de l'AG. De plus, la carte journalière dégriffée est proposée pour la 1^{ère} et la 2^e classe.

Disponibilités des cartes:
cartejournaliere-commune.ch

Plus d'informations sur notre site:
chene-bougeries.ch

Conseil municipal – Synthèse de la séance ordinaire du 25 novembre 2025

Le Conseil administratif a communiqué les éléments suivants:

- Un bureau a été mandaté afin d'établir un **plan d'actions sur la biodiversité** au sein de la commune.
- Les services cantonaux ont validé la poursuite de pose d'épingles en vue d'une **sécurité optimale de la route de Sous-Moulin jusqu'à la route de Malagnou**; de plus, le passage clouté destiné aux personnes venant du P+R de Sous-Moulin ou de l'arrêt de bus sera déplacé. Enfin, un nouveau cheminement sera réalisé en revêtement stabilisé.
- Un sondage à large échelle (parents, enseignants, etc., soit plus de 700 destinataires) a été réalisé concernant le **jour des Promotions scolaires**. Les réponses reçues représentent 75% des envois. Les résultats définitifs ont été à 77% pour le vendredi, 20% pour le samedi et 3% sans avis. Le Conseil administratif a donc validé le jour du vendredi pour 2026 et les années suivantes.
- Un comptage des véhicules ainsi que de leur vitesse a été effectué afin d'établir une cartographie des flux sur le secteur comprenant le **croisement de la Voie Verte avec l'avenue de Bel-Air**. En marge de cette étude,

- il est intéressant de relever que l'on compte 5 accidents impliquant des vélos sur la Voie Verte depuis son ouverture (2017) et sur le tronçon de l'esplanade de la gare (2019), cela à fin 2024. Ce chiffre est à mettre en perspective avec les près de 5'000 vélos par jour.
- Des réponses ont été apportées concernant l'avancement des **travaux dans l'ancienne gare**.
- Plus de 300 personnes ont été dénombrées à la première matinée de **MiniMove** le 9 novembre dernier, et le Conseil administratif souligne la bonne dynamique entre les enfants, les jeunes qui ont fonctionné comme coachs et les parents.
- Le Conseil administratif a également communiqué sur les **travaux et chantiers**: préau de l'école Place-Favre, rue du Gothard 13, Villa Mauresque, axe Frontenex, sortie de parking de la Tour Opale, et déversoirs d'orage chemin de la Mousse.

Le Conseil municipal a:

- accepté le **budget de fonctionnement annuel 2026**;
- accepté une délibération relative aux **jetons de présence** alloués dès le 1^{er} janvier 2026 aux membres du Conseil municipal;
- accepté un crédit brut de CHF 264'300.– TTC

destiné au versement en 2026 de la contribution annuelle au **Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)** pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises;

- accepté l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 5'000'000.– destiné à des **amortissements complémentaires en 2025**;
- accepté un crédit brut de CHF 75'000.– TTC destiné à la **rénovation des courts de tennis 1 et 2 du Centre sportif Sous-Moulin (CSSM)**. Cette décision est subordonnée à une décision similaire par les communes de Chêne-Bougeries et de Thônex.
- Au point "**propositions individuelles et questions**", l'assemblée a discuté des sujets suivants: lettres du Conseil municipal au Conseil fédéral concernant les victimes des guerres à l'étranger, CERN et Centre sportif Sous-Moulin.

Informations complètes: chene-bourg.ch/mairie/conseil-municipal/seances

Prochaine séance

Mardi 17 mars (sous réserve) à 18h30

Salle du Conseil municipal, rue du Gothard 13

Anniversaires des aînés

Les Conseillers administratifs de Chêne-Bourg ont le plaisir de fêter les communiers atteignant leur 90^e, 95^e et 100^e anniversaire.

Personnes qui célèbrent leur 90^e anniversaire:

En février: Claude B., Pierre W.

En mars: Raymonde G., Gilberte M.

Personnes qui célèbrent leur 95^e anniversaire:

En février: Rosette B. – **En mars:** José S.

Objets encombrants

Trop de personnes jettent tout et n'importe quoi dans les déchets encombrants.

Nous vous demandons de ne pas y déposer des pots de fleurs, boîtes ou tout petit objet qui peut être jeté dans les sacs poubelles pour les ordures ménagères.

Les jouets tels legos ou autres peuvent être déposés dans des institutions caritatives.

Nous rappelons que la commune organise un **ramassage des déchets encombrants**, tels qu'anciens meubles, ferraille, etc., selon le calendrier suivant: **les 24 février, 10 et 24 mars tôt le matin**. Les objets doivent être déposés obligatoirement aux emplacements habituels de levées des ordures **au plus tôt la veille au soir**.

Pour les **immeubles exclusivement**, un autre ramassage est effectué les **17 février, 3 et 17 mars**.

De façon à lutter contre le dépôt sauvage des déchets, la Police municipale sanctionnera les contrevenants à ces dispositions, conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Alertes SMS

Depuis janvier 2026, la Commune vous propose un service de notifications par téléphone. Ce système est réservé aux communications essentielles (urgences, alertes et événements exceptionnels) et n'entraînera pas l'envoi excessif de SMS. Vous pouvez personnaliser votre expérience en choisissant parmi ces trois sujets:

- Alertes: incidents, sécurité, etc.
- Travaux/Mobilité: travaux, perturbations, TPG, etc.
- Événements et vie communale: Promotions, 1^{er} Août, sondages, etc.

Pour vous inscrire:

chene-bourg.ch/
mairie/communication/
notifications-sms



Soutien de la commune pour l'achat d'un abonnement TPG

Afin de soutenir les citoyens de Chêne-Bourg et encourager la mobilité douce, la Commune offre une participation de CHF 200.– à l'achat ou au renouvellement d'un abonnement annuel des TPG.

L'abonnement doit être acheté ou renouvelé directement auprès des TPG après avoir sollicité la participation financière de la commune en ligne sur webshop.tpg.ch, onglet "Offre de ma commune" et après avoir renseigné "Chêne-Bourg". L'acquisition peut se faire en ligne (la participation financière de la Commune viendra en déduction du coût de l'abonnement) ou dans l'une des trois agences TPG.

Plus d'informations: chene-bourg.ch/vivre-a-chene-bourg/subventions-avantages

Amendes d'ordre établies sur papier sécurisé

Dès le 1^{er} mars 2026, les amendes d'ordre seront établies sur papier sécurisé afin de garantir leur authenticité et d'éviter toute tentative de fraude. En scannant le QR-code imprimé sur le bulletin, il est possible de consulter les détails de l'infraction ainsi que les modalités de paiement via le portail des amendes des communes genevoises. Si le QR-code ne peut pas être scanné, l'accès au portail reste possible directement via le site internet suivant: ao-ge.ch

La police municipale de Chêne-Bourg se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au T. 022 869 41 17 ou par email à: apm@chene-bourg.ch

Déchetteries-écopoints

La Commune de Chêne-Bourg met à votre disposition des déchetteries communales dont vous pouvez trouver toutes informations utiles, ainsi qu'une carte de leurs emplacements sur son site sous: chene-bourg.ch/vivre-a-chene-bourg/environnement-et-durabilite/dechets-et-tri

Nous vous remercions de **respecter le tri** qui sert au recyclage et de ne pas mélanger les différents déchets.

Merci également de respecter le voisinage en jetant vos déchets recyclables **de 8h à 20h**.

Plus d'informations sur notre site:
chene-bourg.ch

Conseil municipal

Synthèse de la séance ordinaire du 25 novembre 2025

Dans sa séance du 25 novembre 2025, le Conseil municipal de la Ville de Thônex a pris la décision suivante:

1. Refonte du site internet de la Ville de Thônex

Le Conseil municipal a accepté une demande de crédit d'investissement de CHF 177'000.– pour permettre la refonte du site internet de la Ville de Thônex. Mis en ligne en 2018, le site actuel ne répond plus aux besoins de

la population, ni aux exigences de l'administration. Le montant accordé permettra ainsi d'améliorer l'expérience utilisateur, de moderniser l'apparence graphique du site et d'intégrer des outils numériques essentiels à une gestion publique efficace.

Grâce à une réorganisation de l'architecture de l'information, une amélioration de la responsiveness, permettant un usage sur tous les types d'écrans (ordinateurs, téléphones por-

tables ou tablettes), et la mise en place d'un guichet virtuel permettant d'effectuer des démarches en ligne 24h/24 et 7j/7, le nouveau site proposera une utilisation facilitée pour les citoyens et répondra aux exigences actuelles de ce support qui constitue une porte d'entrée essentielle vers l'administration communale.

La mise en ligne du nouveau site est prévue pour début 2027.

Synthèse de la séance ordinaire du 16 décembre 2025

Dans sa séance du 16 décembre 2025, le Conseil municipal de la Ville de Thônex a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation du budget d'exploitation 2026

Le Conseil municipal a accepté le budget d'exploitation 2026, dont les dépenses sont estimées à CHF 64,7 millions et les revenus à CHF 61,8 millions; impliquant un déficit prévu de CHF 2,9 millions.

Ce budget affiche une augmentation des dépenses de près de CHF 1,8 million par rapport à celui de 2025, une hausse essentiellement expliquée par une augmentation des charges de transfert de CHF 1,4 million. Cette progression est principalement liée aux contributions pour la petite enfance (+10%) et pour le parascolaire (+5%), ainsi qu'aux subventions diverses versées aux ménages thônésiens (+19%). Bien qu'également en hausse de CHF 1,4 million par rapport au budget 2025, les revenus attendus ne suffisent pas à combler l'excédent de charges, ce qui explique le déficit présenté au budget 2026. A noter qu'en cette période d'instabilité, les revenus fiscaux provenant des entreprises

(personnes morales) ont été revus à la baisse par l'administration cantonale (CHF -1,8 million). Malgré cette baisse anticipée des revenus fiscaux, la Ville de Thônex a décidé de maintenir et renforcer les prestations à la population notamment dans le domaine de la petite enfance, de la sécurité et des aides aux ménages thônésiens. Bien que plusieurs budgets déficitaires aient été adoptés ces dernières années, les comptes de la Ville de Thônex ont, à une exception près, systématiquement affiché un excédent. Pour cette raison, le Conseil municipal a décidé de maintenir le taux de fiscalité à son niveau actuel de 44 centimes additionnels, inchangé depuis 2002. L'enjeu consistera désormais à se montrer efficient avec les moyens alloués, en gardant la rigueur nécessaire permettant de maintenir des finances maîtrisées pour permettre à la Ville d'affronter ses défis à venir.

2. Aménagement du cimetière, 2^e phase

Le Conseil municipal a accepté un crédit d'investissement de CHF 975'000.– pour permettre la suite des travaux d'aménagement

du cimetière. La première phase, qui s'était achevée en novembre dernier, avait permis la plantation de 75 arbres et la transformation de 2'150 m² de surfaces minérales en zones végétalisées.

Cette seconde étape répond à un enjeu lié à la pression croissante sur la capacité d'accueil du cimetière. La poursuite de cet aménagement permettra ainsi de créer 85 nouvelles concessions funéraires et d'installer un columbarium de 96 cases destinées aux urnes. En parallèle, dans l'optique de renforcer la lutte contre les îlots de chaleur et pour s'inscrire en cohérence avec la stratégie cantonale d'arborisation, ces travaux permettront la plantation de 25 arbres supplémentaires ainsi que la création de 1'500 m² de surfaces végétalisées. Les travaux sont prévus pour l'été et l'automne 2026; les plantations seront réalisées durant l'hiver 2026.

Prochaine séance

Mardi 17 mars à 20h

Salle du Conseil municipal, av. Tronchet 13A

Subvention TPG

La Ville de Thônex propose 750 subventions de CHF 100.– pour les 18-65 ans pour tout achat ou renouvellement d'un abonnement annuel de transports publics unireso ou Léman Pass. L'offre est valable jusqu'au 15 décembre 2026 pour faire la demande de subvention et jusqu'au 31 décembre 2026 pour acheter l'abonnement. Offre valable jusqu'à épuisement du stock. Nous vous encourageons à renouveler votre abonnement dans le mois précédant l'échéance.

Pour solliciter la subvention, suivez la procédure sur: thonex.ch/vivre-a-thonex/mes-aides/subventions-tpg/

ATTENTION! Pour bénéficier de l'offre en ligne, il ne faut **EN AUCUN CAS acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de la Commune**. Si vous n'avez pas accès à internet, contactez le service relation clientèle des TPG: 00800 022 021 20 (numéro gratuit).

Déchets et écopoints

La Ville de Thônex compte 16 écopoints.

Horaires: lundi-vendredi: 8h 20h, samedi: 8h 19h, dimanche et jours fériés: fermés.

Si l'un de vos déchets n'entre dans aucune catégorie à l'écopoint, vous pouvez contacter la ligne info déchets: 022 869 39 51.

Le calendrier des déchets: disponible au guichet communal ou sur: thonex.ch/vivre-a-thonex/dechets-et-recyclage/levee-des-dechets/

La levée des **encombrants** se fait:

- en zone urbaine: tous les jeudis
- en zone péri-urbaine: les 2^e et 4^e jeudis du mois

Le **centre de voirie** est ouvert les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 9h à 12h. A cette occasion, il est possible de déposer certaines catégories de déchets qui, en temps normaux, doivent être amenés au ESREC (Espaces de Récupération Cantonaux).

Prochaines dates d'ouverture:

21 février, 7 et 21 mars.

Cartes CFF

La carte journalière dégriffée "Commune" est une offre contingentée (quota) disponible auprès de **toutes les communes et des villes suisses**. La Ville de Thônex met à disposition des cartes journalières qui permettent de voyager en train, en bateau, sur les lignes des cars postaux, ainsi que des bus et des trams dans la plupart des agglomérations et villes suisses (également sur Unireso).

Elles sont disponibles exclusivement pour des personnes âgées de 16 ans et plus. L'achat se fait **uniquement** au guichet communal (avenue Tronchet 13A), pas de réservation par téléphone ou en ligne. Retrouvez toutes les informations sur thonex.ch

Plus d'informations sur notre site:
thonex.ch

Réaménagement de la place Rigaud, démarrage du chantier !

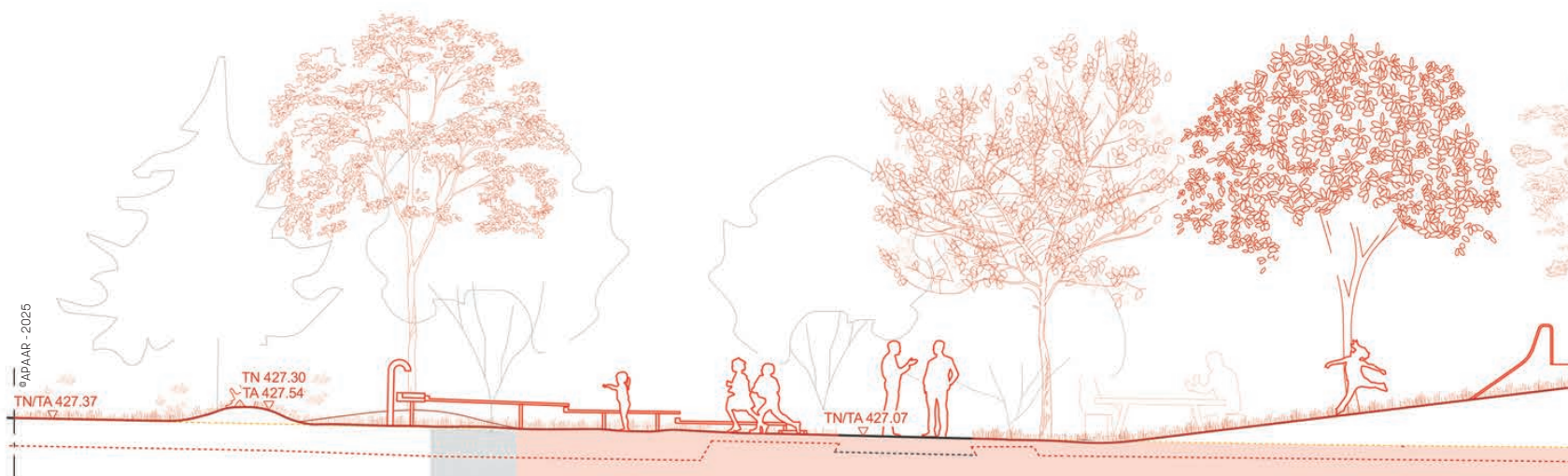


Vue aérienne de l'aménagement provisoire, 2025.



Chantier en cours.

En 2024, la Commune de Chêne-Bougeries a engagé une démarche participative afin de repenser la place Rigaud. Les contributions des habitants ont directement nourri le cahier des charges confié aux équipes d'architectes-paysagistes et d'ingénieurs chargées de concevoir le projet. Aujourd'hui, les envies et besoins exprimés sont devenus réalité avec le démarrage, à la mi-janvier, des travaux du projet définitif, pour une durée estimée à environ trois mois. Pour rappel : dans l'attente du chantier, la place avait été aménagée avec des bacs plantés et du mobilier provisoires. Les arbres seront replantés sur place et le mobilier démonté et réutilisé dans la mesure des conditions d'usure.



Parmi les éléments marquants du projet : la désimperméabilisation et végétalisation d'une large partie de la place, dont la plantation d'une vingtaine d'arbres supplémentaires, l'installation de mobilier adapté aux usages souhaités par les habitants (ombre, petites buttes, toboggan, jeux d'eau...), ainsi que le réemploi de nombreux matériaux déjà présents sur le site, dans une logique écologique et circulaire.

Prochains ateliers participatifs : de la trace à la place...

Pendant la durée du chantier, deux ateliers participatifs sont proposés aux habitants afin de créer une œuvre collective in situ. Ce geste à la fois poétique, concret et symbolique prolonge le projet de réaménagement de la place Rigaud.

Comment garder la trace de la place d'hier tout en accompagnant la naissance de celle de demain ?

Ces ateliers invitent à imprimer des souvenirs et à les transformer pour qu'ils s'intègrent à la nouvelle place, afin que l'histoire du lieu reste visible, partagée et ludique. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des ateliers précédents, notamment le tout premier du 24 avril 2024, au cours duquel les habitants avaient composé un poème collectif sous forme de cadavre exquis. Ici, le principe de création partagée et de trace poétique se prolonge dans la matière : du panneau à la matière, du souvenir à l'inscription, du poème à la place.

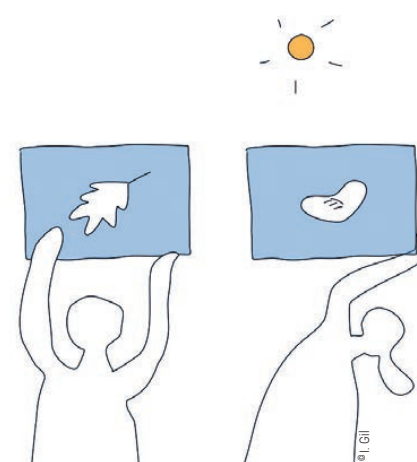
Le premier atelier se déroule le mercredi 18 février, lors duquel les habitants sont invités à participer à la création de souvenirs transcrits par cyanotype : une technique photographique par contact utilisant la lumière du soleil. Chaque participant apporte un objet, un mot ou une forme évoquant la place : une feuille, une clé, un caillou, un jouet, une ombre, un souvenir... Ces objets seront disposés sur des papiers et exposés au soleil, révélant



des empreintes bleues de mémoire. Ces traces formeront une collection d'images poétiques témoignant du lieu en transformation et de celles et ceux qui l'habitent. Un second atelier sera organisé lors du vernissage de la place, où les souvenirs récoltés prendront forme sur la nouvelle place. Plus d'informations à venir !



Totems d'information.



Calendrier et prochains rendez-vous

Ateliers participatifs

Mercredi 18 février après-midi
(horaires: chene-bougeries.ch/place-rigaud)

Inscrivons nos souvenirs avec le soleil!
Sur la place Rigaud

Inauguration de la nouvelle place
Printemps-Été 2026

+ d'informations...

et suivi de la démarche:

chene-bougeries.ch/place-rigaud
Totem sur place

Question ou besoin spécifique:
vousfeteslaplace@chene-bougeries.ch



TN/TA 426.89

■ (Presque) tout Chêne-Bourg sur votre écran

La modélisation en trois dimensions de la commune, développée par la société vaudoise Uzuflly permet une approche nouvelle et partagée du territoire.



Après Thônex il y a 2 ans, Chêne-Bourg a procédé à son tour à la cartographie 3D de son territoire.

Olivier Walser, responsable du service de l'urbanisme et du génie civil de la Commune, explique que celle-ci a tout d'abord été approchée par la start-up de l'EPFL Uzuflly, spécialisée dans le domaine, qui lui a proposé ses services.

Plusieurs autres municipalités genevoises et vaudoises sont déjà dotées de cet outil à la fois précis et didactique, utilisable aussi bien par les professionnels que par les particuliers. « Le fait que Thônex s'en soit équipé nous a boostés, mais cela permet surtout de répondre à des besoins qui nous sont propres », indique aussi Olivier Walser.

« C'était l'outil dont on rêvait ! », se réjouit pour sa part Jean-Luc Boesiger, maire et responsable des dicastères les plus concernés, qui a plébiscité cet instrument lorsqu'il a été proposé.

Un instrument pour connaître le réel

Constituée à partir de vues prises par drone, la modélisation offre une vision du territoire particulièrement détaillée. Elle est dès lors utile pour, par exemple, mesurer la surface d'une toiture afin de l'équiper de panneaux solaires, ou la hauteur/largeur d'un arbre en cas de projet d'aménagement le jouxtant. Permettant à l'utilisateur d'intégrer des volumétries, elle donne la possibilité de constater l'impact qu'une construction aurait sur son périmètre

immédiat. Différentes options de vue facilitent cet objectif, dont la vue piétonne. L'on peut grâce à elle notamment « voir depuis un balcon voisin comment tel immeuble ou aménagement s'intègre » dans un quartier existant, précise Olivier Walser.

Pour Jean-Luc Boesiger il est clair qu'il ne s'agit pas d'un « gadget », mais d'un instrument permettant d'avoir une représentation partagée de la réalité. Il note à ce titre que lors de séances publiques concernant de nouveaux aménagements, les plans et les cartes ont parfois un caractère abstrait, ce qui laisse la porte ouverte à des interprétations très divergentes. Pour le magistrat, la modélisation a comme mérite de permettre « d'avoir au moins une vision commune du factuel, de l'irréfutable, même si on en tire des conclusions différentes et qu'on n'est au final pas d'accord ». Il souligne aussi la volonté de transparence de la Commune à l'égard de son développement, dont témoigne le fait de rendre cet outil accessible à tout un chacun.

Un instrument pour mieux prévoir

Olivier Walser précise que si Chêne-Bourg est la plus petite commune du canton en surface, elle est la troisième plus dense. Cette densité et cette exigüité rendant complexe l'aménagement et sa planification, la modélisation permet de répondre à certains enjeux découlant de cette situation.

L'urbaniste indique qu'elle est en premier lieu utile aux différents services de la

Commune, notamment dans le cas de problématiques transversales. Cet outil « permet de s'éviter une visite sur le terrain. On se rend vite compte des problématiques et on peut en parler plus rapidement. On sait qu'on parle la même langue et où on est, explique-t-il, ajoutant que cela offre une efficacité dans le travail et des gains de temps ».

Cela peut aussi se répercuter sur les administrés, par exemple dans le cas d'une demande pour un déménagement exceptionnel, où l'on pourrait rapidement mesurer si la place nécessaire pour l'accomplir est suffisante ; même chose pour une manifestation qui demanderait l'installation d'une tente dans l'espace public. D'un usage plus visuel et immersif que les cartes SITG qui contiennent aussi nombre d'informations précieuses, la modélisation n'a pas vocation à les remplacer. Jean-Luc Boesiger et Olivier Walser relèvent qu'il s'agit d'instruments complémentaires, et que l'outil d'Uzuflly complète bien les autres outils de nature plus technique. Le plan 3D est particulièrement pertinent d'une part pour *comprendre*, d'autre part pour mieux *prévoir*, en confrontant par exemple les volumétries de deux projets différents sur un même emplacement, ou en permettant à une plus petite échelle à un propriétaire d'une parcelle de planifier de petits projets sur celle-ci.

Un instrument pour tous

Pensée pour être accessible aussi au grand public et d'un usage relativement aisé, la plate-forme permet de (re)découvrir le territoire, de mesurer son évolution, et de saisir ses grands enjeux.

Cet équivalent numérique d'une maquette a vocation à servir dans tous les cas de « support à la discussion », que cela soit entre la Commune et les particuliers, entre la Commune et des promoteurs/architectes, à l'intérieur de la Commune pour ses propres aménagements, ou lors des séances de leur présentation auprès des habitants. Il s'inscrit enfin dans la volonté, exprimée par Jean-Luc Boesiger, d'une « densification qui doit être maîtrisée, pas subie ».

Philippe Berger

Lien vers la plateforme :
chene-bourg.uzuverse.com

■ Le préau couvert de l'école Favre récompensé par un diplôme du Prix Solaire Suisse

Le préau couvert de l'école Favre s'est vu décerner en 2025 un diplôme du Prix Solaire Suisse, distinction annuelle remise par l'Agence Solaire Suisse à des projets photovoltaïques innovants. Le jury a salué un projet exemplaire, alliant qualité architecturale, production d'énergie renouvelable et vocation éducative.



La nouvelle, tombée en novembre 2025, a réjoui Arielle Cusin, responsable du service des bâtiments, qui voit dans cette récompense une « reconnaissance du

travail effectué, ainsi que de l'implication de la Commune dans le développement de solutions durables ».

Innovation technologique au service du quotidien scolaire

Le préau est désormais équipé d'une toiture photovoltaïque sur mesure composée de 140 modules translucides verre sur verre. Cinq types de modules différents assurent à la fois un ombrage optimal et une excellente transmission de la lumière naturelle. D'une puissance de 16,64 kWc, l'installation permet de produire une énergie propre tout en conservant une cour de récréation lumineuse.

Le projet a été piloté par le service des bâtiments, en collaboration avec De Planta & Associés Architectes et l'entreprise tera solar. Réalisé avec des matériaux 100% européens, il a été complété par une journée pédagogique en présence des artisans du projet, sensibilisant les élèves aux enjeux énergétiques et climatiques, directement sous leur nouvelle toiture solaire.

■ Rencontre avec l'association des habitants du Plateau de Bel-Air

Mercredi 19 novembre 2025, l'association des habitants du Plateau de Bel-Air (ahpba) a convié les riverains à une séance d'information très attendue sur l'évolution du quartier. Organisée dans l'aula du collège de Candolle, la rencontre a réuni un public nombreux. « Cela témoigne de l'intérêt indéniable de la population pour le sujet », commente l'ahpba. Après une introduction du président de l'association, la parole a été donnée aux représentants de la Commune. Le maire, Jean-Luc Boesiger, en charge de l'aménagement du territoire, accompagné d'Olivier Walser, responsable du service de l'urbanisme et du génie civil, a dressé un état des lieux précis du Plateau de Bel-Air. Les projets en cours ainsi que les enjeux à court et moyen terme ont été présentés de manière claire et pédagogique.

Un long temps d'échanges a ensuite permis au public de poser de nombreuses questions. Pendant plus d'une heure, les intervenants ont répondu avec disponibilité et transparence : « La qualité des échanges a permis d'ouvrir un dialogue constructif et d'apporter des informa-

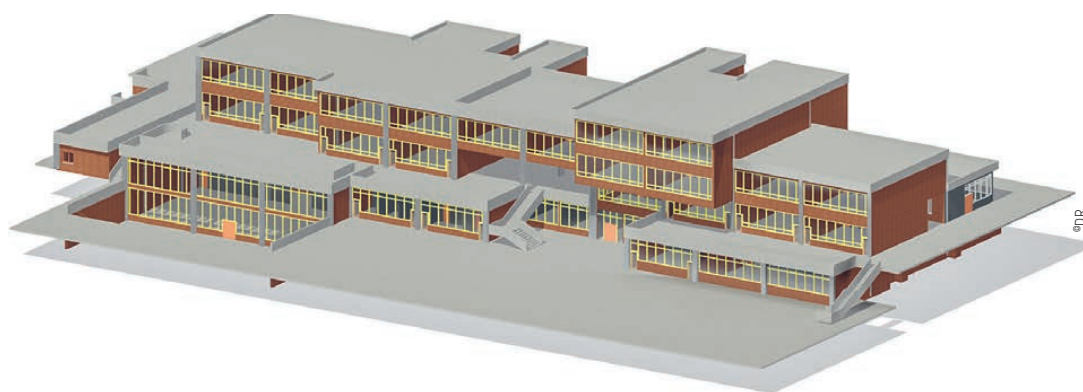


tions précieuses à chacun. Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à MM. Boesiger et Walser », conclut l'ahpba.

Satisfaite de cette rencontre réussie, l'ahpba entend poursuivre son engagement en faveur de la vie locale et annonce

d'ores et déjà de futurs rendez-vous pour maintenir un lien actif entre habitants et autorités communales. Le Conseil administratif a également apprécié cette démarche et prévoit de développer des séances similaires sur différents sujets de développement de la commune.

■ Vers une gestion des bâtiments toujours plus collaborative



L'école Adrien-Jeandin fait partie des bâtiments entièrement modélisés en 3D grâce à la plateforme CATENDA.

Assurer l'entretien et le bon fonctionnement des bâtiments communaux est un enjeu essentiel pour la Ville de Thônex. Depuis 2023, le service technique s'appuie sur de nouveaux outils numériques pour améliorer le suivi, la maintenance et l'exploitation d'une trentaine de sites communaux. Ceux-ci, et notamment la plateforme CATENDA, permettent de mieux suivre la gestion quotidienne des bâtiments (entretien, accès, inspections), mais aussi de planifier les opérations de maintenance et d'anticiper les besoins futurs en rénovations ou en aménagements. Afin de faciliter la collaboration entre les utilisateurs et les responsables des bâtiments, le service technique a modélisé en 3D une partie des immeubles

clés. Cet outil offre un accès direct à la localisation des différents éléments composant les bâtiments et permet ainsi une collaboration plus efficace, que ce soit pour l'entretien des écoles, des salles communales ou pour le suivi des sites tels que la piscine, le Guichet communal, les locaux liés à la cohésion sociale ou encore la Police municipale.

Intervention accélérée

Concrètement, ce système simplifie le traitement des incidents. Par exemple, lorsqu'un concierge d'école constate une fissure dans une vitre, il peut, en scannant un QR-code présent dans la pièce, signaler le problème et créer une demande d'intervention. Celle-ci est alors directement localisée sur la maquette 3D. Le

gestionnaire reçoit la notification presque instantanément et peut organiser une intervention rapide, en disposant d'informations précises comme le type de vitre concernée ou son année de fabrication. Une réflexion est également en cours pour intégrer progressivement d'autres données aux maquettes 3D, notamment le suivi énergétique des bâtiments ou l'entretien des espaces extérieurs. Avec les nombreux projets à venir, la Ville souhaite intégrer cette démarche dès la phase de conception, afin d'anticiper les besoins liés à l'exploitation et à la maintenance des futurs bâtiments.



La Ville de Thônex fait office de précurseur dans le domaine de gestion des bâtiments publics et est souvent appelée à présenter son mode de fonctionnement.

PUBLICITÉ

Baussant

paysages

entretien / création

Votre paysagiste aux Trois-Chêne






Chemin de Sous-Ville 36 • 1226 Thônex • 022 347 04 05 • info@baussant.ch

■ Un chauffage centralisé plus efficace et plus durable



L'école Marcelly abrite la chaufferie centrale du réseau de chauffage à distance desservant dix bâtiments communaux.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Thônex dispose de réseaux de chauffage à distance (CAD) pour alimenter ses bâtiments communaux. Aujourd'hui âgé de 16 ans, celui situé au centre de la commune doit subir des travaux d'entretien et de modernisation, afin de garantir son efficacité, sa sécurité et la continuité de ses services. Reliant dix bâtiments communaux (l'école Marcelly, la crèche EVE Marcelly et le jardin d'enfants, la médiathèque, le guichet communal et la Villa Vincent, la piscine ainsi que le complexe de bâtiments de la salle des fêtes) ce chauffage centralisé présente des avantages importants en termes d'efficacité énergétique et de durabilité.

Afin d'assurer son bon fonctionnement à long terme, des travaux de maintenance intensive sont prévus durant les étés 2026 et 2027. Un crédit a été voté en novembre dernier par le Conseil municipal

pour permettre leur réalisation et garantir que le chauffage à distance continue à répondre efficacement aux besoins thermiques des bâtiments publics de la commune.

Optimisation de la consommation d'énergie

Plus concrètement, le chauffage à distance (CAD) est un système centralisé qui permet de produire la chaleur en un seul lieu et de la distribuer ensuite à plusieurs bâtiments situés dans un périmètre à proximité. Plutôt que d'équiper chaque bâtiment de sa propre installation de production, la chaleur est générée dans un seul et même lieu.

Dans ce cas spécifique, la production est physiquement située au sous-sol de l'école Marcelly. Elle est assurée par deux types d'énergies, gaz et pellets bois. En été les besoins en eau chaude sont cou-

verts par la chaudière à gaz. Le chauffage en période hivernale est fourni par la chaudière à pellets, au besoin, la chaudière à gaz peut assurer un complément en cas de besoins spécifiques ou températures extrêmement basses.

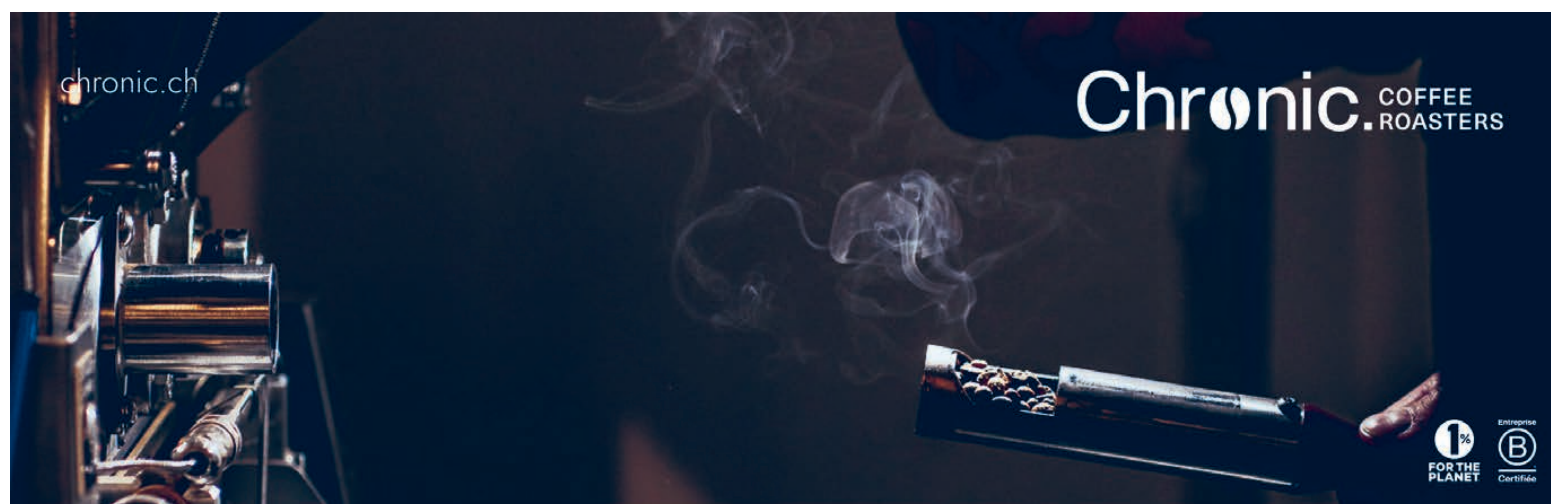
Réponse à une ambition énergétique

Le développement de ce type d'infrastructure s'inscrit pleinement dans la transition énergétique menée par la Commune. Il contribue directement aux objectifs du Plan directeur communal, principal outil d'aménagement, notamment en valorisant les ressources énergétiques renouvelables, ainsi qu'en visant le renforcement des infrastructures énergétiques, en particulier les réseaux thermiques dans les zones adaptées.

En combinant le mix énergétique à parts égales entre des pellets de bois et du gaz, cela réduit la dépendance aux énergies fossiles et valorise une ressource renouvelable locale, tout en assurant une alimentation stable. Ce fonctionnement soutient concrètement les engagements communaux en matière de développement durable, en permettant notamment une réduction annuelle d'environ 230 tonnes de CO₂ par an par rapport à des installations individuelles classiques.

À travers ces travaux, la Ville de Thônex confirme sa volonté de disposer d'infrastructures fiables, performantes et respectueuses de l'environnement. La modernisation de ce réseau de chauffage à distance permettra d'assurer durablement le confort des usagers des bâtiments publics, tout en poursuivant les efforts engagés en faveur d'une consommation énergétique plus responsable.

PUBLICITÉ



■ Chêne-Bougeries mise sur la fraîcheur : +1000 arbres en 10 ans

Face aux épisodes de canicule de plus en plus fréquents et précoces, la Commune de Chêne-Bougeries intensifie ses efforts pour verdir son territoire. Elle relance son programme ambitieux «+1000 arbres en 10 ans», destiné à renforcer l'arborisation et offrir davantage d'ombre et de fraîcheur aux habitants.

Les arbres, des alliés contre la chaleur

L'été 2025 a été marqué par des vagues de chaleur particulièrement intenses. Dans ce contexte, les arbres jouent un rôle essentiel : véritables climatiseurs naturels, ils rafraîchissent l'air grâce à la transpiration de leurs feuilles et apportent une ombre bienvenue. Leur présence améliore non seulement le confort thermique, mais aussi la qualité de vie en créant des espaces conviviaux où les habitants peuvent se retrouver.

Un programme ouvert à tous

Le dispositif de subventions mis en place par la Commune concerne la plantation et l'entretien des arbres, aussi bien sur le domaine public que privé. Il encourage les propriétaires et les régies à investir les

espaces libres des jardins, des cours et des zones collectives afin d'accroître la surface de canopée à l'échelle communale.

Comment obtenir une subvention ?

Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un immeuble et souhaitez contribuer à ce projet ? Rien de plus simple : soumettez votre idée de plantation à la mairie.

Contact : T. 022 869 17 71

+d'informations et formulaire en ligne
chene-bougeries.ch/1000-arbres



Sapin de Douglas (Pseudotsuga menziesii), planté en automne 2025 au Parc Stagni.

■ Concours fleuri des communes genevoises

En octobre 2025, le service de l'environnement et du domaine public de Chêne-Bourg a ramené deux prix du concours fleuri des communes genevoises.

Chaque année, le concours fleuri récompense les plus beaux massifs de fleurs annuelles des communes inscrites, à travers différents prix décernés par la Société romande des Amis des Roses et de l'Horticulture. Pour Bertrand Longchamp, responsable du service de l'environnement, ce concours permet de « donner de la motivation aux équipes, c'est un véritable travail de collaboration entre les jardiniers ».

La cérémonie s'est tenue le 17 octobre à Genthod, commune lauréate en 2024. En se basant sur le choix des plantes, l'harmonie, la floraison et la provenance, le jury a honoré Chêne-Bourg de deux récompenses : le deuxième prix dans la catégorie « Plantes vivaces » et le troisième prix des « Fontaines fleuries ». Cette nouvelle réjouit Bertrand Longchamp, pour qui « c'est toujours agréable de recevoir la reconnaissance de la corporation ». Bravo au service de l'environnement !



Bilan du nettoyage des nichoirs en 2025

En décembre 2025, le nettoyage et le remplacement des nichoirs a permis de constater les chiffres suivants :

- 87 nichoirs nettoyés, dont 70 occupés. Cela correspond à un taux d'occupation de 80,45%. Ce chiffre est légèrement inférieur à l'an passé (81,42 %).
- Tous les nichoirs ont été occupés vraisemblablement par des mésanges. Une sittelle torchepot a occupé un nichoir sur le bord de la Seymaz.
- Les deux nichoirs à chouettes chevêche et hulotte n'ont pas été occupés cette année par les rapaces, mais des écureuils y ont élu domicile. Aucun nichoir n'a été ajouté.

Bertrand Longchamp

■ Un nouveau Plan lumière pour Chêne-Bougeries

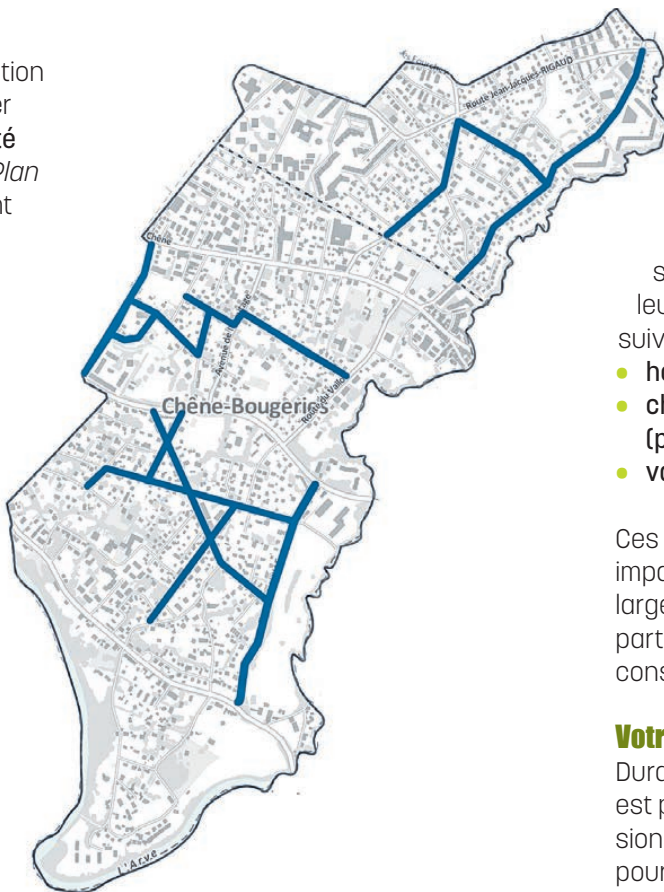
Chêne-Bougeries engage une réflexion sur son éclairage public pour concilier sécurité, respect de la biodiversité et économies d'énergie. Des tests grandeur nature ont débuté en février, avec la participation des habitants.

Comme de nombreuses communes, Chêne-Bougeries se penche sur la gestion de son éclairage public, afin de concilier **sécurité, préservation de la biodiversité nocturne, et économies d'énergie**. Ce *Plan lumière*, vise à repenser la manière dont nous éclairons nos rues et espaces publics.

Pourquoi cette démarche ?

L'éclairage public est indispensable pour la visibilité et le sentiment de sécurité. Mais un éclairage trop intense ou mal adapté peut perturber la faune et la flore, affecter la santé humaine, et consommer inutilement de l'énergie. Après avoir remplacé la majorité des lampes par des ampoules LED, il est temps de réfléchir à « **où, quand et comment** » **éclairer** pour trouver le juste équilibre entre confort des usagers et respect du vivant.

Aujourd'hui, les outils de gestion permettent de programmer l'éclairage secteur par secteur, et même luminaire par luminaire. Cette flexibilité ouvre la voie à des solutions innovantes : extinction partielle ou réduction d'intensité. **Ces ajustements seront réalisés sans compromettre la sécurité des habitants : les zones sensibles, les passages piétons, et les lieux stratégiques resteront correc-**



Voies dont l'éclairage public est modifié durant la phase test de février à avril.

tement éclairés. L'objectif est clair : limiter la pollution lumineuse tout en garantissant la sécurité.

Des tests grandeur nature

A la suite de la séance d'information du 20 janvier et à la marche exploratoire du 11 février, la Commune expérimente différentes solutions sur certains tronçons.

Du 4 février au 30 avril 2026, plusieurs voies (carte ci-contre) verront leur éclairage modifié de la manière suivante :

- horaires d'éclairage réduits
- changement de la couleur de la lumière (plus chaude)
- variation de l'intensité lumineuse.

Ces tests permettront d'évaluer les impacts avant une mise en œuvre plus large. Ils s'inscrivent dans une démarche participative où chaque habitant pourra constater les effets sur son cadre de vie.

Votre avis compte !

Durant cette phase de tests, un sondage est proposé pour recueillir vos impressions. Votre participation est essentielle pour construire un éclairage public **adapté à vos besoins et respectueux de l'environnement**. D'avance merci pour votre participation et votre retour d'expérience à l'adresse suivante :

chene-bougeries.ch/plan-lumiere

■ Remplacement des haies communales

En automne 2025, le service de l'environnement et du domaine public a procédé au remplacement des haies de laurèles du parc Floraire.

Les thuyas, bambous et laurèles, tous exotiques, poussent vite et sont étanches à la vue. Mais une haie faite d'une seule variété – non indigène de surcroît – offre très peu de nourriture aux oiseaux et à la petite faune. Alors qu'une haie constituée de différents arbustes sauvages indigènes fleurit à différents moments de l'année, produit des fruits et des graines variés, et permet à beaucoup d'espèces – de papillons notamment – d'accomplir leur cycle de vie. Buis, if, houx, troène, charme et hêtre (qui tous deux gardent leurs feuilles sèches jusqu'au printemps) offrent en hiver un bon écran visuel. Cornouiller, noisetier ou prunellier produisent des fruits dont certains sont consommables par les humains.

Il faut savoir que la plupart des haies dites "vives" ou "mêlées" que proposent les jardineries sont constituées non pas d'espèces sauvages indigènes, mais de variétés horticoles (cultivars) plus ou moins exotiques et hybrides, et que beaucoup ne produisent pas de fruits. Après le parc Floraire, ce sont les préaux des écoles de Chêne-Bourg qui verront leurs haies remplacées pendant les vacances de février.

L'Etat de Genève subventionne toute initiative visant le remplacement des haies exotiques par des haies indigènes, à hauteur de CHF 100.- le mètre linéaire.



+ d'informations

ge.ch/document/formulaire-subvention-intervention-haies-favorable-nature-particulier

■ Un nouveau chêne, symbole de l'arborisation à Thônex



En 2026, le maître mot en matière d'aménagement public sera "arborisation" pour la Ville de Thônex. Ce terme fait écho à la stratégie communale d'arborisation mise en place par la Commune, qui vise à favoriser de manière proactive la plantation de nouveaux arbres. Depuis 2021, ce sont ainsi près de 200 nouveaux arbres qui ont été mis en terre sur le territoire communal. Symbole de ce dynamisme, le nouveau chêne que l'on peut désormais observer devant la mairie historique, au chemin du Bois-Des-Arts, en est une illustration concrète. Planté en décembre dernier, il remplace le marronnier qui occupait auparavant cet emplacement. Grave-

ment atteint par une attaque fongique et présentant un risque pour la sécurité, ce dernier avait été abattu en octobre. Ce chêne à plusieurs troncs a été soigneusement choisi pour sa longévité, sa capacité d'adaptation au milieu urbain et sa valeur paysagère. Le symbolisme lié aux Trois-Chêne n'est pas non plus anodin dans le choix de cette essence. A travers cette plantation, appelée à grandir et à s'enraciner durablement, la Ville de Thônex réaffirme sa volonté de renforcer le rôle des arbres dans un contexte de transition climatique et d'amélioration de la qualité de vie.

■ Trier ses déchets de cuisine partout, facilement !

A Thônex, trier ses déchets de cuisine n'a jamais été aussi facile ! Avec l'installation de nouveaux points de collecte au nord de la commune l'automne dernier (voir les chemins concernés sur le plan), la Ville de Thônex propose désormais un réseau complet de containers sur l'ensemble du territoire. Ces nouveaux aménagements permettent de simplifier le tri de cette fraction de déchets, essentielle dans les efforts de recyclage. Le tri des déchets de cuisine permet non seulement leur valorisation sous forme de compost ou de biogaz,

mais il contribue également à réduire les coûts de traitement des déchets incinérés. Des économies qui bénéficient directement à la collectivité et participent à une gestion plus durable et plus efficiente des ressources. Dans l'optique d'encourager sa population dans cet effort, la Ville de Thônex distribue gratuitement des sacs compostables et des P'tites poubelles vertes à ses habitants au Guichet communal.

Containers mis en place en automne 2025



■ Balades à la découverte de la biodiversité

Et si, en ce début d'année, on profitait pour se reconnecter à la nature, à quelques pas de chez soi ? Les communes des Trois-Chêne organisent deux balades gratuites, en présence d'associations genevoises spécialisées dans la protection et la valorisation de la faune locale.

Balade "À la découverte des solistes"

15 mars

Cette balade se déroulera le dimanche 15 mars de 9h à 11h. Le point de rencontre et le départ se feront devant l'entrée du Centre commercial de Thônex (arrêt de tram Graveson). Animée par le Groupe ornithologique du bassin genevois (GOBG), cette balade d'écoute permettra à ses participants d'aller à la rencontre des oiseaux chanteurs, d'apprendre à recon-

naître plusieurs mélodies et espèces communes et d'observer ces solistes assidus en quête d'une partenaire. L'événement est gratuit, mais les places sont limitées à 15 personnes. Une paire de jumelles est recommandée.

Balade "À la découverte des amphibiens des Trois-Chêne"

22 mars

Cette balade se déroulera le dimanche 22 mars de 18h30 à 21h. Le point de rencontre et le départ se feront sur le parking de la clinique de Belle-Idée, côté Collège de Candolle. Animée par l'Association pour l'étude et la protection des amphibiens et des reptiles (KARCH-GE), elle permettra aux participants de partir à la découverte, autour d'une mare, de la vie secrète des

amphibiens à la période durant laquelle ils rejoignent les points d'eau pour se reproduire. Entre chants discrets et chorégraphies aquatiques, l'événement permettra d'observer ces animaux s'animer progressivement à la tombée de la nuit.

L'événement est gratuit, mais les places sont limitées à 12 participants. Ne manquez pas ces moments privilégiés pour vous immerger dans la nature et découvrir la biodiversité locale avec des experts passionnés !

Inscriptions obligatoires par email :
tbm@chene-bougeries.ch
ou par téléphone : 022 869 17 71
(du lundi au jeudi).

■ La Police municipale de Chêne-Bourg au plus près des habitants

Cambriolages en baisse, mais escroqueries en hausse: telle est la réalité à laquelle la Police municipale est confrontée. Face à des modes opératoires toujours plus sophistiqués – faux policiers, faux employés de services publics, messages frauduleux imitant des sites officiels – la prévention reste un axe central de son action.

À l'automne dernier, plusieurs interventions ont ainsi été menées sur le territoire communal. Le 8 novembre, les agents sont allés à la rencontre des résidents de l'IEPA de la rue de Genève pour échanger autour des cambriolages, des vols à l'arraché et des arnaques, notamment numériques. Le même message a été relayé lors du repas communautaire du SPOT, le 2 décembre, ainsi qu'à travers un stand de prévention tenu les 6 et 13 décembre dans les centres commerciaux de Chêne-Vert et de Peillonex. Organisés depuis 2023, ces stands voient revenir certains habitants fidèles d'une année à l'autre, raconte Frédéric Gut, appointé: «Le stand permet à chacun et chacune de nous aborder de façon directe, favorisant les échanges sur toutes sortes de thématiques». La prévention passe aussi par l'école. Les 28 novembre et 5 décembre, la Police municipale est intervenue dans cinq classes de 7P, auprès d'environ cent élèves âgés de 10 à 11 ans, pour aborder la



question du harcèlement. Des échanges marquants: «Nous avons constaté que les enfants se montraient très réceptifs à ces enjeux de violence, tant physiques que psychologiques». Ce travail est renforcé par l'engagement des équipes éducatives, particulièrement les éducatrices détachées en milieu scolaire, M^{mes} Poirier et Ahamba Moseka Ngonde, qui encouragent la parole et la dénonciation rapide des situations problématiques. Si l'ensemble de la population est concerné, les seniors restent des cibles privilégiées des escrocs. Les conseils donnés



Dessin réalisé par l'agent Julien Marcelli.

sont souvent simples: ne pas ouvrir à un inconnu, limiter l'argent emporté sur soi, se détourner d'un comportement suspect et surtout alerter sans tarder la police en composant le 117 en cas d'urgence. Car la prévention est aussi l'affaire de tous: «Favoriser les échanges et les interactions avec tous les acteurs de la vie quotidienne, les concierges d'immeubles, les commerçants, les intervenants sociaux et associatifs est un moyen efficace de rester vigilants et proactifs contre ces agissements. La Police municipale a, en ce sens, un rôle central à jouer».

■ Faites-vous aider dans votre déclaration fiscale !

Du 13 février au 27 mars, la Ville de Thônex organise des permanences impôts pour aider les personnes aux revenus modestes à remplir leur déclaration fiscale. Ces permanences s'adressent aux personnes qui respectent les conditions suivantes:

- Domicile officiel à Thônex
- Ne pouvant pas remplir leur déclaration elles-mêmes
- Revenus modestes ne permettant pas de s'adresser à une fiduciaire
- Ne bénéficiant pas de statut

d'indépendant

- Ne dépendant pas financièrement de l'Hospice général
- Ne possédant pas de bien immobilier en Suisse ou à l'étranger
- Ne possédant pas de compte bancaire à l'étranger.

Retrouvez la limite de revenu et de fortune pour bénéficier de cette prestation, ainsi que le formulaire à compléter sur: thonex.ch/vivre-a-thonex/mes-aides/permanences/

Les dossiers complets doivent être déposés au Guichet communal (av. Tronchet 13A) lors de la permanence, le vendredi matin entre 9h et 11h.

Pour toute **information complémentaire**, vous pouvez contacter la **fiduciaire BECO** en charge des dossiers au **079 844 47 67** ou le **service de la cohésion sociale** au **022 869 39 70** (du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h et le jeudi et vendredi 9h à 12h).

■ Demandes de subvention: tout se fait en ligne

Depuis le début de l'année, la Ville de Thônex a franchi une nouvelle étape dans la modernisation de ses prestations, en généralisant le dépôt en ligne des demandes de subvention. Désormais accessible directement sur le site de la Ville, le portail de subvention concerne non seulement les domaines social, humanitaire et jeunesse, déjà couverts depuis plusieurs années, mais aussi les subventions culturelles. Ce portail offre une réelle plus-value pour l'ensemble des parties prenantes. Pour les

associations et institutions, il permet un dépôt de dossier plus simple, plus rapide, accessible à tout moment durant les périodes prévues.

Côté administration, ce procédé améliore la lisibilité des dossiers, réduit les risques d'erreurs ou d'oubli et optimise les délais de traitement. Un gain de temps précieux qui permet de se concentrer davantage sur l'analyse qualitative des projets soutenus.

Calendriers selon les domaines

Pour le domaine social, les demandes de subvention peuvent être déposées de janvier à juin. Pour le domaine culturel, deux sessions d'attribution sont prévues: de janvier à mai, puis d'août à novembre. Désormais, seules les demandes en ligne sont admises, aucun dossier papier n'est accepté.

Rendez-vous sur le portail: thonex.ch/vivre-a-thonex/mes-aides/subventions/

■ Coalition. Du béton au Nouveau Vallon

En mars, l'Espace Nouveau Vallon accueillera une exposition regroupant cinq artistes œuvrant dans le domaine du street art.

Peut-être l'avez-vous remarquée en longeant le chemin du Pont-de-Ville: une "Micheline" monumentale fait face aux passants. Cette œuvre graffée, signée JAZI et SUENO est le point de départ d'une collaboration entre la Commune de Chêne-Bougeries et cinq artistes de street art, débouchant sur une exposition intitulée *Coalition. Du béton au Nouveau Vallon*, présentée en mars prochain à Chêne-Bougeries.

Réunissant les artistes JAZI, CRBZ, KEIM, SUENO et SWICK, cette première exposition commune met en regard des univers

singuliers issus du graffiti et du street art. Une occasion rare de découvrir, hors de la rue, un art peu exposé, reflet de la diversité de la scène urbaine contemporaine.

Maelle Rigotti

+ d'informations

Du 6 au 22 mars

Espace Nouveau Vallon,
route du Vallon 8, Chêne-Bougeries

Horaires: mercredi / jeudi / vendredi: 15h-19h
samedi / dimanche: 15h-18h

Vernissage: jeudi 5 mars à 18h30

Entrée libre.

chene-bougeries.ch



Au programme dans les Trois-Chêne



Concerts pour petites oreilles par l'OSR

Samedi 14 et dimanche 15 février à 11h et 15h30

Léo est un garçon plein d'idées qui se retrouve prisonnier du Pesant Pays. Et s'il suffisait

d'imaginer et de s'amuser pour ne jamais se laisser enfermer?

Point Favre
pointfavre.ch

■ Coalition: exposition d'artistes graffeurs

Avec JAZI, CRBZ, KEIM, SUENO, SWICK

Du 6 au 22 mars
Entrée libre
Espace Nouveau Vallon
chene-bougeries.ch



Concert de United

Strings of Europe:

Le baiser de la fée

Samedi 7 mars, à 20h
Julian Azkoul, violon et direction. Programme inspiré de contes de fées et de musiques

folkloriques: les fameuses *Danses Roumaines* de Bartók, *La Suite Holberg* de Grieg, et *Les Voyages de Gulliver* selon Telemann.

Salle J.-J. Gautier

Billetterie: chene-bougeries.ch/culture/billetterie



Compagnie 7273

Silahkan

Samedi 7 mars à 17h

En Balinais, *Silahkan* signifie "s'il vous plaît". Une création pour jeune public, qui parle d'un voyage plein d'humour, de poésie et d'émotion.

Point Favre
pointfavre.ch



Animatou

Mardi 10 mars à 16h45

Programme de courts-métrages d'animation

Point Favre
Entrée libre dès 5 ans
pointfavre.ch



Un soir en Irlande

Lilting Banshees

Samedi 14 mars à 20h

Musique

Cap sur l'Irlande pour une soirée pleine de musique, de convivialité et de légende celtique. Au son du violon et de la flûte, dans une ambiance qui rappelle les pubs de Dublin, laissez-vous emporter par la joie et la poésie des mélodies irlandaises.

Espace culturel du Bois-Des-Arts

thonex.ch/billetterie



Fanfare Du Loup

& Frères de Sac 4tet

Vendredi 20 mars à 20h

Grand bal métissé
Point Favre
pointfavre.ch



Les Ondes:

Concert de printemps

Mardi 24 mars, 20h

Ce concert tout public réunit *Pierre et le Loup* de Prokofiev, idéal pour éveiller les plus jeunes à la musique,

et le *Quatuor américain* de Dvořák, proposé à la fois dans sa formation originale et dans un arrangement pour quintette à vent.

Salle J.-J. Gautier

Billetterie: chene-bougeries.ch/culture/billetterie



23e Festival

de Marionnettes:

spectacles et ateliers

Samedi 28

et dimanche 29 mars

Salle J.-J. Gautier et

Espace Nouveau Vallon

Programme complet:

chene-bougeries.ch

et lescroquettes.ch

Billetterie: lescroquettes.ch

dès le 9 mars

■ Pour vaincre le blues du dimanche après-midi

De retour dans une salle qu'il connaît bien, le Big Up' Band n'y est pas venu seul, pour les deux concerts qu'il a donnés à Chêne-Bougeries le dernier week-end de janvier.



Une scène remplie face à une salle comble.



Raphaël Merlin.



Jeff Baud.

Quoi de mieux pour égayer une fin de week-end que de se rendre au concert du Big Up' Band le dimanche 25 janvier à 17h ? En fait de "blues du dimanche", il s'est transformé cette fois-ci en pop ! Sur la scène de la salle Gautier, la formation de Jeff Baud, bien connue des Chênois, était accompagnée par les 37 musiciens de l'Orchestre de Chambre de Genève, ainsi que 2 chanteuses et un chanteur, le tout placé sous la direction de Raphaël Merlin, directeur de l'OCG.

Plus qu'un hommage à certains grands noms de la pop, il s'agissait de faire revivre leurs compositions sous nos yeux pour en donner à entendre tout le génie de composition et l'éternelle fraîcheur. Génie que Raphaël Merlin, à la direction dansante, s'est plu à rappeler à plusieurs reprises durant le concert, évoquant après le morceau *Soul Bossa Nova* de Quincy Jones, l'"étincelle" de compositeurs qui

avait su capter une forme "d'évidence" dans leurs œuvres.

Un plaisir communicatif

Le défi paraissait risqué : faire entendre des mélodies parfois ultra-connues sans verser dans l'imitation ou le pastiche, en alliant big band et orchestre de chambre... Pourtant il a été brillamment relevé. Grâce peut-être au talent d'arrangeur de Jeff Baud pour certains morceaux, à la qualité des deux orchestres et à leur capacité de se passer la balle, mais aussi grâce au plaisir communicatif qu'ont pris les musiciens, parfois facétieux. Raphaël Merlin n'a pas manqué de le souligner avec humour : « Vous êtes libres de partir quand vous voulez, nous on continue ».

On aura ainsi pris plaisir à entendre aussi bien des pièces d'Al Jarreau, un des compositeurs favoris du Big Up' Band, que d'autres, ne faisant pas forcément

partie de son répertoire (Michael Jackson, Stevie Wonder...).

Invité surprise attendu, Jeff Baud est intervenu avec sa trompette pour proposer deux solos dans des morceaux du concert, le second hypnotisant. Cela révélait bien l'une des forces de l'ensemble : le talent des instrumentistes, qui auront émaillé la session de solos variés, particulièrement virtuoses dans les changements de rythmes. Si l'on peut regretter que l'OCG ait été parfois en retrait, pour une raison d'acoustique (les cuivres jazz se faisant davantage entendre que les cordes lorsqu'ils jouent en même temps), cela s'explique aussi du fait que c'est bien la formation big band qui faisait figure de protagoniste. Ce que pour le coup on ne regrette pas, au contraire, on en redemande ! Preuve en est la réaction du nombreux public, qui a fini le concert sur une *standing ovation*.

Philippe Berger

■ La FanfareDuLoup & Frères de Sac 4tet



La FanfareDuLoup, collectif musical genevois fondé en 1978, s'est illustrée par ses créations variées avec le théâtre, les marionnettes et l'image, couvrant un répertoire allant du jazz au rock, en passant par la musique contemporaine et la

réélaboration d'œuvres classiques. Frères de Sac 4tet est un ensemble né en 2016 au sein du collectif grenoblois MusTraDem (pour Musiques Traditionnelles de Demain). Tout un programme pour ce groupe fraternel, paritaire et conjugal qui revisite, à travers bals, concerts ou créations, les répertoires traditionnels européens, de la Bretagne à la Suède.

Les deux ensembles s'unissent pour vous proposer un Grand Bal Métissé et se fondront en un seul corps pour redessiner, avec une palette sonore élargie, les frontières de nos traditions musicales, réelles et imaginaires.

Concours !

2x2 places à gagner pour La FanfareDuLoup & Frères de Sac 4tet

Pour participer, envoyez vos coordonnées à redaction@lechenois.ch

Bonne chance !

+ d'informations

Vendredi 20 mars à 20h au Point Favre
Adultes CHF 20.-, réduit CHF 15.-,
enfants (-12 ans) CHF 10.-
pointfavre.ch

■ Une cabane pour faire et être ensemble

À l'automne dernier, l'artiste Ursina Ramondetto a effectué une résidence au Point Favre. Avec des enfants, des adolescents et des adultes, elle y a donné vie à une cabane onirique: un espace de création, de liberté, de dialogue et de soin. Retour sur cette expérience participative et inclusive.

Tisser des liens est au cœur de la pratique artistique d'Ursina Ramondetto. Au propre comme au figuré. Elle déploie en effet une vaste palette qui se rattache aux arts du fil et du textile, et développe en parallèle une réflexion consacrée à la quête de l'harmonie, tant avec soi qu'avec le vivant dans son ensemble. « Comment changer notre rapport au monde, comment susciter l'attention des consciences individuelles qui nous permettent d'entrer dans un processus collectif et sympoïétique ? », interroge notamment l'artiste d'origine zurichoise, formée aux Beaux-Arts à Genève.

Du 13 octobre au 2 novembre 2025, cette recherche s'est incarnée dans le projet de résidence *Faire cabane – Soigner le lien*. Ursina Ramondetto a ainsi commencé par doter le Point Favre d'une myriade de matières textiles et de matériaux éclectiques, quasiment tous glanés au fil d'expériences antérieures – tel le châssis en bois de la cabane¹ – et porteurs d'histoires – à l'image de plantes provenant de son jardin ou données par ses voisins et voisines. Puis, celle qui entrelace des fils, afin de créer des liens visibles ou invisibles, a accueilli le public pour l'élaboration de la cabane. Durant la première et la troisième semaine, elle a reçu essentiellement des classes, mais aussi un public adulte (passants et passantes, résidents et résidentes d'EMS, notamment), et lors des vacances scolaires, un groupe d'enfants âgés de huit à douze ans (à l'occasion de la Semaine Signature, une proposition de



médiation culturelle organisée bi-annuellement par la commune de Chêne-Bourg]. Dans un fascinant poème écrit en 2024², Ursina Ramondetto prône aimer « ce qui déborde ». Avec franchise et lucidité, elle analyse toutefois que la fabrication de la cabane, l'euphorie voire la frénésie de construire suscitée chez le jeune public, ont eu pour conséquence que « cela déborde un peu trop ! ». Y a donc succédé une dernière étape plus intimiste, où l'attention à soi comme à l'autre, l'entraide et l'écoute ont pu exister davantage. À cette intention, les interactions avec le public scolaire ont été encadrées par des consignes plus précises, sans que l'artiste ne renonce aux principes de confiance et de complé-



Photos: E. Gressot

mentarité qui lui sont chers. Selon elle, il n'y a effectivement jamais qu'une manière de faire, et la transmission doit laisser le plus de place possible aux aptitudes de chacun et chacune, en s'extrayant des jugements préconçus et en réveillant des émotions positives.

Au terme de trois semaines « très riches, intenses et challengantes », la cabane a été démontée, mais Ursina Ramondetto a collecté des enregistrements sonores et un carnet de bord de

la cabane, ainsi que toutes les œuvres d'art qui en ont émergé. À partir de ce précieux terreau, elle espère désormais qu'une exposition pourra voir le jour, pour continuer de faire vivre « l'esprit de la cabane »: revenir à du plus petit et du plus proche, générer du sens et du partage, aller à la rencontre de l'autre...

Elise Gressot

+ d'informations

ursinaramondetto.ch

¹ Construit avec des membres de l'association Toolxpool.

² Que l'on peut retrouver sur son site internet.

PUBLICITÉ

les marronniers EMS
SOIN SOUTIEN CONFIANCE



NOUS CONTACTER

T 022 869 26 26
info@marronniers.ch
www.marronniers.ch

ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR PERSONNES ÂGÉES

LIEU DE VIE ET D'ACCOMPAGNEMENT

- Un projet d'accompagnement individualisé adapté à vos besoins
- Une prise en charge par des équipes professionnelles pluridisciplinaires 24h/24
- Des chambres individuelles confortables et lumineuses
- Un cadre de vie verdoyant et reposant au centre ville, à deux pas des transports publics
- Un restaurant caché ouvert 7/7 au public sous la surveillance du Grand Rabbin
- Une synagogue
- Une salle de réception et un service traiteur

EMS Les Marronniers - 9, chemin de la Bessonnette - 1224 Chêne-Bougeries

■ Une demi-saison culturelle pleine de nouveautés

Entre de grands rendez-vous théâtraux, la venue du *Petit Black Movie*, le passage d'artistes ancrés dans le territoire culturel chênôis et le lancement du nouveau Pass Thônésien, la demi-saison culturelle de la Ville de Thônex s'annonce riche, accessible et résolument tournée vers tous les publics.

C'est avec la venue du *Petit Black Movie* à Thônex que la saison culturelle 2026 a débuté le 24 janvier à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts. A travers une sélection de courts-métrages venus des quatre coins du monde, le célèbre festival genevois du film indépendant a fait escale pour la première fois à Thônex à l'occasion d'une projection dédiée au jeune public. Les enfants restent d'ailleurs au cœur de la programmation. Après la venue du *Cirque des Merveilles*, les 14 et 15 février, durant lesquels les artistes ont créé un univers enchanteur, la compagnie chênôise Théâtrechamp célébrera la diversité, la tolérance et l'estime de soi le 6 juin, grâce à la pièce *Tous uniques*, portée par de jeunes interprètes âgés de 6 à 13 ans.

Le théâtre à l'honneur

Parmi les temps forts de ce semestre, le théâtre occupera une place centrale avec deux rendez-vous majeurs. Le 28 mars, la comédie *Une cellule grise pour deux* promet un moment de légèreté et d'humour fin, portée par Christian Savary et Jessie Kobel, deux figures reconnues de la scène genevoise (voir ci-dessous).

Le 25 avril, place à l'émotion avec *24 heures de la vie d'une femme*, adaptation de la nouvelle de Stefan Zweig. Interprétée par la talentueuse Anne Martinet, cette pièce raconte le récit bouleversant d'une passion foudroyante. Malgré des univers très différents, ces deux spectacles partagent

des performances d'acteurs remarquables, annonçant deux soirées mémorables.

Des voyages musicaux entre tradition et partage

Côté musique, Liltling Banshees mettra le cap sur l'Irlande le 14 mars, au son du violon et de la flûte. Dans une atmosphère chaleureuse qui rappelle les pubs de Dublin, ce concert fera la part belle à la joie et à la poésie des mélodies celtiques (voir également en p. 20). Dans un autre registre, le Chœur des Trois-Chêne, véritable institution de la région, unira ses voix au chœur Belle-Terre Chante, le 2 mai, pour une soirée placée sous le signe de l'émotion et du partage, en mêlant et faisant dialoguer leurs répertoires respectifs créant ainsi une palette sonore riche et vibrante.

Des partenariats pour une culture accessible

Outre une programmation attractive, cette nouvelle demi-saison s'inscrit sous le signe du partenariat. En s'entourant d'acteurs culturels majeurs à l'échelle cantonale – comme le *Petit Black Movie* – et en collaborant avec des organismes reconnus, tels que le Pour-cent culturel

Saison culturelle Thônex				Janv.-Juin 2026	
Petit Black Movie	Projection	TOUR DU MONDE	SA 24.01	24 heures de la vie d'une femme	COMPAGNIE LE PHENIX 25.04
Le Cirque des Merveilles!	Jeune	LE BAZAR DES MERVEILLES	SA 14 & DI 15.02	Deux chœurs, une voix	CHŒUR DES TROIS-CHÊNE & BELLE-TERRE CHANTE 02.05
Un soir en Irlande	Musique	LILTUNG BANSHEES	SA 14.03	Tous uniques	THÉÂTROCHAMP 06.06
Une cellule grise pour 2	Théâtre	CHRISTIAN SAVARY & JESSIE KOBEL	SA 28.03		

ESPACE CULTUREL DU BOIS-DES-ARTS

Avec le soutien de

VILLE DE THÔNEX

20+

CHŒUR CULTURE

Migros, le Chéquier culture, la Carte 20ans20francs ou encore la Carte Gigogne, la Ville de Thônex réaffirme son engagement en faveur d'une culture accessible au plus grand nombre, pilier de sa politique culturelle depuis toujours. De nouveaux tarifs font ainsi leur apparition, offrant à chaque public la possibilité de trouver un prix adapté à son profil et de profiter des spectacles dans les conditions les plus avantageuses possibles. Dans cette même dynamique, le nouveau Pass Thônésien fait son apparition. Destiné aux habitantes et habitants de la ville, il permet de bénéficier de réductions sur les spectacles, tout en favorisant la fidélisation du public et le renforcement des liens avec la communauté locale.

Programmation et billetterie sur :
thonex.ch/que-faire-a-thonex/envie-de-culture/saison-culturelle/



■ “Une cellule grise pour deux”

Michel est un cambrioleur chevronné qui a l'habitude de travailler seul. Mais malheureusement pour lui, il s'associe le temps d'un casse avec Serge, un véritable loser. Après un cambriolage manqué, un interrogatoire

musclé et un procès raté, les deux gangsters se retrouvent enfermés dans une même cellule. Seulement voilà, quand l'un d'entre eux n'en possède pas, de cellule grise, l'autre va devoir contrôler ses nerfs afin d'éviter le pire! Christian Savary et Jessie Kobel donnent vie à ce duo explosif avec une énergie et un humour qui promettent une soirée irrésistible!

Concours!

2x2 places à gagner pour “Une cellule grise pour deux”

Pour participer, envoyez vos coordonnées à redaction@lechenois.ch

Bonne chance!

+ d'informations

Samedi 28 mars à 20h
 Espace culturel du Bois-Des-Arts
 Billets: thonex.ch/billetterie



39, route de Sous-Moulin • 1226 Thônex
Parking: P+R Sous-Moulin

PATINOIRE

DU 25 OCTOBRE 2025 AU 29 MARS 2026

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

(sous réserve de modification ultérieure)

PATINAGE

Lundi	13h30 – 16h30 ¹⁾
Mardi	13h30 – 16h30 ¹⁾ **
Mercredi	réservé aux clubs
Jeudi	13h30 – 16h30 ¹⁾ **
Vendredi	12h00 – 16h30 ¹⁾ ** (12h00-13h30 : 2/3 patinoire)
Samedi	14h30 – 17h15 (dès 16h00 : 2/3 patinoire)
Dimanche	12h45 – 16h30 (12h45-13h45 : 2/3 patinoire)

¹⁾ Espace de patinage limité possible, veuillez contacter l'administration du Centre Sportif Sous-Moulin (022 305 00 00 ou info@cssm.ch)

** Octobre 2025 et mars 2026, fermeture à 15h00 les mardis, jeudis et vendredis

HOCKEY - puck mou obligatoire (sauf dimanche dès 16h45)

Tous niveaux	Vendredi	12h00 – 13h30	(1/3)
	Samedi	16h00 – 17h15	(1/3)
Parents-enfants (enfants jusqu'à 8 ans)	Dimanche	12h45 – 13h45	(1/3)
Hockeyeurs confirmés	Dimanche	16h45 – 18h00	

Vacances scolaires genevoises: horaires publics modifiés



① Patinoire info ☎ 022 305 00 99 ou www.cssm.ch/horaires – www.cssm.ch

SAUNAS & SOIRÉE NOCTURNE

Piscine DE THÔNEX

Ch. de Marcellly 8
1226 THÔNEX
022 348 72 50

VILLE DE
THÔNEX

19 FÉVRIER
25 JUIN
27 AOÛT
2026

RÉJOUISSÉZ- VOUS!

La piscine et l'espace saunas restent ouverts jusqu'à 22h

ACCÈS SAUNA GRATUIT
de 20h à 22h.

Uniquement sur réservation à la caisse, avec le tarif d'entrée piscine habituel!

ESPACE
BIEN-ÊTRE



HORAIRES
2026



Nouveau régime pour Chênois Volley

Chênois Volley se réinvente pour surmonter ses défis financiers. La 1^{re} équipe masculine va restreindre le professionnalisme pour s'ouvrir davantage aux jeunes et à un régime de semi-pro qui permettra aux bénéficiaires de mieux s'ancrer dans la vie locale.

« L'idée est de prendre un pas d'élan pour mieux sauter », résume le président du club Niklaus Eggenberg. Le dirigeant est à l'origine du nouveau concept que vient d'avaliser le comité pour la saison prochaine. Plutôt que de miser sur des "mercenaires" professionnels de qualité mais qui ne sont souvent que de passage, l'équipe va s'appuyer davantage sur des semi-pros appelés à s'intégrer dans la cité, en exerçant un travail à côté, à l'image du capitaine Jovan Djokic, prof de sport "au civil". « Nous voulons des bases solides, dans la pérennité », explique le président.

Concrètement, et dans l'idéal, le club souhaite garder (au moins) trois joueurs pros, auxquels s'ajouteront quatre semi-pros ainsi que cinq à six jeunes issus du système de formation locale, en particulier l'Académie de sport-études. Ces jeunes proviendront eux-mêmes d'un vivier d'une dizaine d'espérons, dans le cadre d'un tournoi qui permettra à un maximum de jeunes de participer aux entraînements de la 1^{re} équipe. Avec la possibilité, pour les plus prometteurs, de bénéficier de temps de jeu en LNA.

« Actuellement, l'écart entre les jeunes de notre 2^e équipe qui joue en 1^{re} ligue et notre élite en LNA est très important. En intégrant plus de monde aux entraînements, il doit être réduit », explique Niklaus Eggenberg. Dans la foulée, l'apport de nouveaux espoirs permettra au coach d'avoir toujours assez de monde "sous la main" au cas où par exemple des semi-



De gauche à droite, le nouveau passeur Clément Diverchy et les deux jeunes Damien Geneux et Joosep Kurik.

pros devraient renoncer à certains entraînements en raison de leurs obligations professionnelles.

L'exemple de Geneux

Le club doit aussi économiser. Le budget de la 1^{re} équipe, déjà réduit cette saison, sera encore comprimé l'an prochain pour tourner autour du demi-million de francs, contre 600'000 francs par le passé. Les ambitions restent : l'objectif est de figurer chaque année dans les quatre premiers et de jouer une Coupe d'Europe. Chênois ne se berce pas d'illusions : ses "stars" comme l'Américain James Norris ou la pépite locale Joosep Kurik sont ap-

pelées, bientôt, à aller exercer leur talent ailleurs. Mais une bonne politique de recrutement peut offrir une alternative. L'arrivée du passeur français Clément Diverchy, en provenance d'Espagne, porte ses fruits. Et parmi les jeunes du cru, Damien Geneux, à force de travail, s'est fait une place. Luan Abazi (17 ans) ou Kevin Sejdija (19 ans) ont les moyens de l'imiter.

Voilà 53 ans que Chênois Volley évolue en LNA, de façon ininterrompue. Avec son projet intelligent, il se donne les moyens de poursuivre l'aventure et de braver les vents contraires.

Olivier Petitjean

Brèves

... À toute vitesse

Les coureurs les plus rapides du canton viennent des Trois-Chêne! Guillaume Cachelin, de Chêne-Bougeries, et Léo Läderrmann, de Thônex, se sont classés respectivement 17^e et 22^e en élite à la Course de l'Escalade. Des performances de haut niveau, vu la qualité exceptionnelle du plateau. Seuls quatre Suisses ont couru plus vite que Cachelin, qui a avalé les 7,25 km en 21'31, à moins d'une minute du vainqueur, le champion du monde du 10'000 m Jimmy Gressier (France). Léo Läderrmann est arrivé moins de six secondes derrière son collègue chênnois. Chez les femmes, belle prestation de Lisa de Bruyn. L'athlète de Chêne-Bougeries s'est

classée 18^e (et 5^e Suissesse) en 25'35, à 1'55 de la gagnante Winnie Jeptarus (Kenya).

... Souveraines

Le Servette FC Chênois féminin (SFCCF) vient de reprendre le Championnat dans une position très enviable, au terme d'un 1^{er} tour quasi parfait. Les joueuses de Cristian Toro, invaincues, ont amassé 32 points en 12 matches pour atteindre la pause de fin d'année avec 7 points d'avance sur Grasshopper. Pour compléter le tableau, l'équipe s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe de Suisse en écrasant Rapperswil-Jona 5-0. Le doublé, plus que jamais, est dans le viseur.

... "Poings" forts

Mouss, le coach de l'école du Nakmuay by Geneva Gym à Thônex, a le sourire. Sa petite équipe a remporté deux titres, ainsi que deux autres podiums aux Championnats de Suisse de boxe thaï qui se sont tenus à Genève. Sami Bouazza s'est imposé en adultes chez les moins de 67 kg et Shayron Vasco (17 ans) en juniors (- de 71 kg). Ce dernier marche sur les pas de son grand frère Ethan, sacré l'an passé. Prochain rendez-vous pour les combattants du club : les Championnats du monde en Angleterre, en avril.

O. P.

Le Centre sportif Sous-Moulin se met à l'heure du handisport

Une journée sportive handisport exceptionnelle sera organisée le 12 mars prochain au Centre sportif Sous-Moulin. À cette occasion, les élèves de 7P et 8P des Trois-Chêne auront l'opportunité de découvrir différentes disciplines et d'en expérimenter les spécificités, ballon ou raquette à la main, le temps de quelques instants.



« Ce sera un événement à forte émotion », anticipe déjà Frédéric Gueniat, en parlant de cette journée handisport que le Centre sportif Sous-Moulin (CSSM) met sur pied le 12 mars prochain, dans le but de sensibiliser un jeune public. Le coordinateur de sport des lieux, en plein préparatifs, s'attend à un gros succès. De nombreuses classes d'écoles de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex ont annoncé leur présence. Au total, ce sont près de 500 élèves des trois communes qui s'immergeront durant quelques heures dans un univers que la plupart d'entre eux découvriront pour la première fois. Ils partageront, à n'en point douter, des moments intenses avec des personnes exerçant leur discipline avec passion et volonté malgré les obstacles que la vie a dressés sur leur chemin.

Lors de cette journée, il y aura, en principe, du curling fauteuil, du basket fauteuil, du volley assis, du badminton assis et

du cécifoot, ce football joué sur un petit terrain par des personnes aveugles ou malvoyantes. Cette dernière discipline avait obtenu une exposition mondiale lors des Jeux Paralympiques de Paris en 2024, avec un tournoi disputé au pied même de la tour Eiffel, un lieu on ne peut plus iconique. Un atelier de braille permettra aussi aux jeunes de se familiariser avec ce système d'écriture et de lecture tactile destiné aux personnes malvoyantes, ajoute M. Gueniat. « Je suis persuadé que cette journée laissera une empreinte particulière », confie-t-il. Les élèves seront « mis en situation » de handicap. On leur demandera, par exemple, de jouer au basket assis dans une chaise

roulante ou de renvoyer le volant de badminton en tenant le manche de la raquette dans leur main faible. On peut aussi placer un casque sur les oreilles et se rendre compte comment il est compliqué de pratiquer du sport sans rien entendre. Si le temps le permet, de petits tournois seront organisés en fin de séance. Un duo de jeunes jouant au badminton assis pourrait aussi affronter deux élèves disposant de tous leurs moyens. « En général, dans ce genre de match, ce sont les personnes assises qui gagnent », relève M. Gueniat.

C'est la première fois que le Centre sportif Sous-Moulin met sur pied une telle journée dédiée aux handisports. L'idée est venue suite à la découverte, l'automne passé, d'un documentaire de 45 minutes consacré à Lucie Retail. Mère de trois enfants, cette Vendéenne de 44 ans a subi un terrible coup du sort il y a 3 ans. Souffrante au retour d'un voyage en Afrique, elle est hospitalisée. Les médecins lui annoncent alors qu'elle est atteinte d'un paludisme foudroyant. Son sang quitte ses membres pour se concentrer sur ses organes vitaux. Quelques jours plus tard, elle devra être amputée des deux pieds et des deux mains. Lucie Retail a fait le choix de ne pas sombrer et de vivre avec ce que la vie lui a donné. Dans des vidéos circulant sur internet, elle raconte qu'elle a été contactée un



jour par Claudio Alessi, l'expert genevois en arts martiaux qui est co-fondateur du programme "No difference". Il lui propose alors un défi : gravir avec son handicap le mont Fuji. La montagne emblématique japonaise culmine à 3'700 mètres d'altitude. La randonnée est longue de 14 kilomètres. Lucie accepte. Elle se dote de prothèses qui lui permettent de marcher. « C'est comme si j'avais fait une ascension sur des échasses », explique-t-elle dans une interview au journal Ouest-France. Un film est consacré à cette aventure incroyable. « J'ai vu ce documentaire prenant en septembre dernier à Genève », explique M. Gueniat qui est sorti passablement remué de la projection. Dans la foulée, une idée a germé dans sa tête. « J'ai voulu lancer un projet de journée sportive handisport avec la présence de Lucie Retail, afin que cette femme extraordinaire puisse partager son expérience avec des jeunes des Trois-Chêne ». La Vendéenne a accepté avec grand plaisir et sera donc la marraine de la manifestation. Elle donnera le 12 mars une conférence sur le thème de la résilience et du dépassement de soi à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts, à Thônex. La salle peut contenir 300 personnes et toutes les places seront occupées, espère M. Gueniat. La journée sportive d'un nouveau genre organisée au CSSM est mise sur pied en collaboration avec la Fondation Foyer-Handicap. Sarah Reichler, la responsable communication de l'association, est ravie de l'initiative. Mais l'organisation de l'événement ne sera pas de tout repos. Il



Lucie Retail.

y aura beaucoup d'élèves et « pour nous, c'est une première », souligne-t-elle. Foyer-Handicap mène de nombreuses actions de sensibilisation, mais à plus petite échelle. « Nous nous rendons à l'Université de Genève ou dans les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) », relève M^{me} Reichler. Le responsable sensibilisation de la fondation a également des contacts avec le Département de l'instruction publique (DIP) du canton de Genève et régulièrement avec des classes. Foyer-Handicap procède également à plusieurs jeux avec des jeunes pour leur faire comprendre les difficultés ressenties par les personnes

souffrant d'un handicap physique. « Ce qui marche le mieux c'est de mettre les gens en situation », indique M^{me} Reichler. Le but est d'inculquer des notions telles que l'entraide et l'empathie. La Fondation Foyer-Handicap travaille beaucoup sur les activités de tous les jours, comme le fait de se brosser les dents avec sa main forte immobilisée ou enfiler une veste quand on est atteint de tremblements. Ces situations du quotidien sont facilement reproductibles. « Nous voulons que les gens prennent conscience que le ressenti du handicap n'est pas porté par la personne, mais par son environnement », précise M^{me} Reichler. Avant, par exemple, aucun trottoir à Genève n'était abaissé, empêchant bien souvent les personnes avec un handicap physique de se déplacer. Aujourd'hui, la vie s'est vraiment améliorée pour elles. On peut ainsi prendre le bus à tous les arrêts, ajoute-t-elle. A ses yeux, l'objectif est de créer une société véritablement inclusive. Et pour y arriver, passer par le sport est un bon moyen, car il comporte un aspect ludique, souligne-t-elle. Cette journée au CSSM sera l'occasion de partager de précieux moments et d'avoir des échanges fructueux. Se mettre durant quelques instants dans la peau de l'autre permet vraiment une prise de conscience. Selon la réussite de cette journée, le Centre sportif Sous-Moulin pourrait organiser cette journée handisport tous les deux ans. Un rythme qui permettra de sensibiliser à chaque fois de nouveaux élèves.

Marc Furrer

■ Patinoire éphémère à Chêne-Bougeries

Du 16 février au 16 mars 2026, la place du Colonel-Alfred Audéoud retrouve sa patinoire éphémère et se transforme en un espace ludique et convivial, ouvert à toutes et tous.

Forte du succès de ses précédentes éditions, la Commune de Chêne-Bougeries renouvelle cette installation écoresponsable située face au temple. D'une surface de 10 mètres sur 10, la patinoire permet aux amateurs de glisse de profiter d'un espace adapté à la pratique. Conçue dans une démarche durable, elle fonctionne sans eau ni électricité, ce qui permet de limiter son impact environnemental tout en garantissant une expérience de qualité. L'accueil du public, l'animation du site et la distribution gratuite du matériel sont assurés par des jeunes en stage, encadrés par les travailleurs sociaux hors murs TSHM Chêne & Co.

Nouveauté 2026

Cette année, l'offre d'animations s'enrichit par la mise à disposition de jeux de société et de jeux en bois, permettant aux visiteurs de prolonger leur temps de présence dans un cadre intergénérationnel. Pour compléter l'expérience et ravir les papilles, un stand de barbe-à-papa et de pop-corn est prévu. Venez glisser, jouer et partager un moment convivial en plein cœur de la commune.

+ d'informations

chene-bougeries.ch

CHÊNE-BOUGERIES

ENTRÉE LIBRE - PATINS GRATUITS - JEUX DE SOCIÉTÉ - POP-CORN - BARBE-À-PAPA

PATINOIRE ÉPHÉMÈRE

Du 16 février au 16 mars 2026
Place Colonel-Audéoud

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 18h - 19h
Mercredi : 14h - 18h
Samedi et dimanche : 13h - 18h

Vacances scolaires du 23.02 au 01.03
Du lundi au vendredi : 14h - 18h
Samedi et dimanche : 13h - 18h

■ Une Fête de Noël riche et appréciée

Plus de 300 personnes ont participé à la Fête de Noël à la Salle J.-J. Gautier de Chêne-Bougeries. Un joli succès pour cet événement qui permet à la population de partager des moments conviviaux dans une ambiance chaleureuse, pour le plus grand plaisir des petits notamment.



©Commune de Chêne-Bougeries

De gauche à droite : Tina Bisanti, présidente de la commission cohésion sociale, Anila Lila et Karim Fatmi, TSHM et Florence Lambert, conseillère administrative en charge de la cohésion sociale.

Pour la 3^e édition, les organisateurs avaient prévu un programme varié : des activités animées par le centre de rencontres et de loisirs Passage41, par la ludothèque ainsi que par Cirquenchêne, le cirque alternatif qui déploie son chapiteau durant la belle saison à la Gradelle, des conteries de Noël, un concert de l'Acca-

demia d'Archi... et bien sûr l'apéritif dînatoire accompagné par les prestations de l'Orchestre de Lancy-Genève.

De quoi satisfaire un large public, dans l'esprit de cette fête intergénérationnelle et rassembleuse qui se propose de mélanger, l'espace d'une soirée au moins, la population de cette grande commune, selon les mots de la conseillère municipale Tina Bisanti, présidente de la commission de la cohésion sociale, initiatrice de la manifestation.

Les regards captivés et intenses des enfants assistant aux conteries de Noël suffisent pour se rendre compte des bienfaits de la fête. L'assistance, des plus petits aux grands-parents, a aussi apprécié les prestations des artistes en herbe du Cirquenchêne, comme cette jeune femme montée sur des échasses qui nous a expliqué comment ce cirque, qui mêle sport, théâtre et loisirs, lui permettait de s'épanouir de façon éclectique.

Majestueux

Le sapin de Noël, majestueux, a fait l'unicité. Et pour la partie officielle, petite surprise : Tina Bisanti a confié le micro

à Alice, 10 ans, qui a écrit et tenu elle-même le discours. Entre deux apéritifs, les participants ont également pu profiter d'aller se faire tirer le portrait par l'artiste Caroline Senger, dont les caricatures ont fait mouche.

La soirée fut aussi l'occasion de présenter le beau projet des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Cologny, qui s'envoleront en avril pour le Sénégal avec une quinzaine de jeunes adultes qu'ils accompagnent. Objectif : soutenir une association locale dans l'encadrement de jeunes enfants talibés, une communauté très défavorisée issue de familles rurales. « Ces enfants manquent souvent de tout, de chaussures, d'hygiène... Nous associer à l'aide qui leur est donnée permet d'ouvrir les esprits et d'apporter à nos jeunes une vision nouvelle. En s'ouvrant à l'autre, on se découvre soi-même », nous explique Karim Fatmi, un des responsables des TSHM. L'esprit de Noël, toujours.

Olivier Petitjean

■ Succès populaire pour les ateliers Zéro Waste 2025

Les ateliers Zéro Waste 2025 organisés entre novembre et décembre à Migros Chêne-Vert ont rencontré un vif succès auprès de la population. Entre échanges, démonstrations concrètes et conseils pratiques, ces rendez-vous ont permis de sensibiliser largement aux gestes du quotidien pour réduire ses déchets.

La Commune de Chêne-Bourg peut se réjouir de l'enthousiasme suscité par les ateliers Zéro Waste 2025. Tout au long des quatre sessions, 650 personnes ont été rencontrées, preuve d'un intérêt marqué pour des solutions simples et durables. Les habitantes et habitants ont apprécié la dimension pratique des ateliers ainsi que les échanges conviviaux avec les animatrices et animateurs.

Parmi les différentes thématiques (gaspillage alimentaire, déchets, alimentation durable et mode en conscience), l'atelier Furoshiki du 10 décembre a été, sans conteste, le plus populaire. Cette technique japonaise d'emballage à l'aide de tissus réutilisables a séduit petits et grands. Parents et enfants se sont proje-

tés dans des usages concrets : emballer les cadeaux de fin d'année, préparer une attention pour une maîtresse ou encore transmettre ces gestes aux petits-enfants. Beaucoup ont souligné l'aspect écologique et ludique de cette alternative au papier jetable.

Les guides et fiches pratiques distribués ont également rencontré un franc succès, notamment pour leurs astuces et leurs adresses de commerces en vrac. « Je trouve ça génial, c'est une très belle initiative », confiait une participante. Un sentiment largement partagé, illustrant l'impact positif de ces ateliers sur la vie communale.



■ Nouvelle édition du Noël solidaire de Chêne-Bourg

Depuis plus de 20 ans, la commune de Chêne-Bourg organise tous les ans un Noël solidaire, réunissant les personnes seules, les aînés et les familles. Pour la première fois cette année, l'évènement s'est tenu sur deux jours.



Un Noël qui a du cœur

Les 19 et 20 décembre 2025, ce sont près de 370 personnes qui ont été accueillies par une grande et belle équipe de bénévoles pour un somptueux repas de Noël à la salle du Point Favre. Pour la première fois, ce Noël s'est déroulé sur deux jours, afin de pouvoir accueillir davantage de participants. L'année dernière, une vingtaine de personnes n'avaient pas pu y participer.

C'est pour cela que Philippe Moser, Conseiller administratif en charge de la cohésion sociale, a décidé d'agrandir l'évènement pour cette édition. Il a également renforcé les mesures de sécurité, afin de créer un espace chaleureux et protégé pour ce Noël solidaire. Cette fête a pu compter sur l'engagement précieux de

nombreux bénévoles, dont le Maire Jean-Luc Boesiger, la conseillère administrative Isabella Brühlmann-Stucki et des conseillers municipaux actuels ou anciens de la commune, venus offrir de leur temps et de leur énergie au service des participants.

Une véritable ambiance de Noël

Tout était alors réuni pour proposer un repas de partage dans l'atmosphère des fêtes. Ce ne sont pas uniquement les beaux habits rouges des bénévoles qui assuraient à ce repas un aspect festif, mais bien toute l'ambiance chaleureuse qui régnait dans la salle. Les centaines de participants de tous âges, animés par la musique qui donnait à ce repas un aspect encore plus divertissant, ont tous contribué à rendre ce moment magique. De plus,

l'équipe du Spot, la maison de quartier de Chêne-Bourg, était également présente pour proposer aux enfants des jeux et activités.

Au-delà du repas, cet évènement a pleinement rempli sa mission solidaire: lutter contre la solitude souvent ressentie pendant les fêtes de fin d'année, créer du lien social et renforcer le sentiment d'appartenance à la commune. Pour beaucoup, ce moment de partage a représenté bien plus qu'un simple dîner de Noël. Les retours recueillis à l'issue de l'évènement témoignent d'une grande satisfaction et soulignent unanimement la convivialité, la générosité et la réussite de cette édition.

Maele Rigotti

■ Une boutique rénovée pour sublimer l'art du chocolat

Le 18 septembre, *La Bonbonnière* rouvrait les portes de son arcade du 14 rue de Genève, après des travaux de rénovation qui mettent encore mieux en valeur la production de cet artisan chocolatier, installé à Chêne-Bourg depuis 2018.

Les amateurs de chocolat, dont M. Jean-Luc Boesiger, Maire et M^{me} Isabella Brühlmann-Stucki, Conseillère administrative, étaient au rendez-vous!

Les deux chocolatiers Yvan Loubet et Cédric Rahm encadrent Jean-Luc Boesiger.



Nuno, le poignant témoignage d'un "pilier" de Curé-Desclouds

Grands moments d'émotion à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts pour la projection du film Nuno. Ce documentaire, qui raconte la vie d'un homme du quartier atteint de la myopathie de Duchenne, a fait salle comble et ravi l'assistance.



La maman de Nuno, Nuno et Harrison lors de la première du film à Thônex.

Le film, réalisé par Harrison Mabika, lui aussi enfant du quartier et ami de toujours de Nuno, présente d'innombrables témoignages tous aussi poignants, vifs et sensibles les uns que les autres. Ils dressent un magnifique portrait de Nuno, mettant en lumière sa force, sa rage de vivre, sa colère quand il a appris sa maladie incurable, sa passion (le foot, plus précisément le Real Madrid), son humour et sa formidable aptitude à créer des liens autour de lui. Sa présence a contribué à souder les jeunes du quartier. « Nuno, c'est un pilier, disent ses amis. Il a plus de force que la plupart d'entre nous ».

Où Nuno puise-t-il sa force ? A 38 ans, il défie les lois de la médecine, qui accorde généralement une espérance de vie de 20 à 30 ans au maximum aux personnes souffrant de sa maladie. Celle-ci provoque une dégénérescence des muscles dès l'enfance et cloue ceux qui en sont atteints dans un fauteuil, reliés à un tube pour garantir la respiration.

Finesse et sensibilité

« Quand je joue au foot, j'oublie mon fauteuil ! », lance Nuno, toujours sur le terrain ou au bord de celui-ci pour participer au jeu ou accompagner les joueurs valides.

« Sans le foot, je ne serais plus là », ajoute celui qui puise aussi ses ressources dans l'affection et l'amour des siens et les innombrables interactions avec ses copains de Curé-Desclouds. Grâce à eux, il ne reste pas seul dans sa chambre « à broyer du noir ». « Habitant moi-même ce quartier, ça fait du bien qu'on en parle positivement. On voit trop rarement des témoignages d'amitié d'une telle force », a souligné le maire de Thônex Bruno da Silva. La réalisation du film a pris deux ans, l'accouchement a été difficile, mais le résultat génère une grande fierté. Harrison, le réalisateur, a lui-même un père tétraplégique et a fait preuve d'une grande finesse. Quant à Nuno, c'est la première fois qu'il se confiait avec autant de vérité. « Je l'ai fait pour Harrison, et pour que mes potes sachent qui je suis vraiment ». Tout le monde est reconnaissant au Département de la cohésion sociale du canton et au Service de la cohésion sociale de la Ville de Thônex d'avoir permis la concrétisation de ce projet. En creux, le documentaire met en évidence la profonde identification des habitants avec Curé-Desclouds, le quartier le plus au Sud de la commune avec ses quelque 2'000 habitants et sa forte mixité sociale. Le public ne s'y est pas trompé. Les taquinerie présentes dans le film, toujours bienveillantes, et les leçons de vie tantôt profondes, tantôt à l'emporte-pièces distillées par les protagonistes ont régalié l'assistance, partagée entre le rire et les larmes.

Olivier Petitjean

PUBLICITÉ



Le Nouveau Prieuré
BCAS

Un établissement accueillant 144 résidents en lien avec une crèche, une résidence pour étudiants, un foyer pour personnes polyhandicapées et des appartements locatifs, le tout autour d'une place du village.

Établissement médico-social

Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries - T. +41 22 869 52 00
(TPG lignes 1 et 9, arrêt Clos du Môlan et lignes 1, 33, A, C1, arrêt Cologny-Gradelle)
info@emsleprieure.ch - www.emsleprieure.ch

Notre café restaurant self-service est ouvert au public 7 jours sur 7 de 9h30 à 17h30.



Cérémonies des Vœux 2026

CHÊNE-BOUGERIES



Le Conseil administratif: Florian Gross, William Locher et Florence Lambert.



La Lyre de Chêne-Bougeries, sous la direction de Francesco Grassini pour accompagner la soirée en musique.



Les associations des Trois-Chêne invitées à présenter leurs activités auprès de la population, dont le journal *Le Chênois*.

CHÊNE-BOURG



Le discours du Maire Jean-Luc Boesiger, sous l'œil des conseillers administratifs Isabella Brühlmann-Stucki et Philippe Moser.



Interlude musical avec la FanfareDuLoup.



Les différents services de la Mairie et plusieurs associations étaient présents pour aller à la rencontre des habitants.

THÔNEX



Le Maire, Bruno da Silva, a adressé ses vœux, entouré de ses collègues du Conseil administratif, Monica Suarez de Puga et Florian Wünsche, et du président du Conseil municipal, Frédéric Piguet.



Un discours apprécié et applaudi, dans un contexte national particulièrement éprouvant.



L'association Camarada, qui accueille et aide l'intégration de personnes migrantes fragilisées, a reçu le chèque du Conseil administratif.

Saison culturelle

Thônex Janv.-Juin 2026

Petit Black Movie projection TOUR DU MONDE SA 24.01

Le Cirque des Merveilles! scène LE BAZAR DES MERVEILLES SA 14.02
DI 15.02

Un soir en Irlande Musique LILTING BANSHEES SA 14.03

Une cellule grise pour 2 théâtre CHRISTIAN SAVARY & JESSIE KOBEL SA 28.03

24 heures de la vie d'une femme théâtre COMPAGNIE LE PHÉNIX SA 25.04

Deux chœurs, une voix chorales CHŒUR DES TROIS-CHÊNE & BELLE-TERRE CHANTE SA 02.05

Tous uniques théâtre THÉÂTROCHAMP SA 06.06

thonex.ch/billetterie



ESPACE CULTUREL
DU BOIS-DES-ARTS

VILLE DE
THÔNEX

Avec le soutien de



MIGROS
Pour-cent culturel



CHÉQUIER
/ CULTURE

